



Citation de la Ville de Paris à l'Ordre de la Libération, décret du 24 mars 1945 portant attribution de la Croix de la Libération.

Capitale fidèle à elle-même et à la France, a manifesté, sous l'occupation et l'oppression ennemies, et en dépit des voix d'abandon et de trahison, sa résolution inébranlable de combattre et de vaincre. Par son courage en présence de l'envahisseur et par l'énergie indomptable avec laquelle elle supporta les plus cruelles épreuves, a mérité de rester l'exemple pour la Nation tout entière. Le 19 août 1944, conjuguant ses efforts avec ceux des armées alliées et françaises, s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats commencés au cœur de la Cité et rapidement étendue en tous les points de la ville. Malgré de lourdes pertes subies par les Forces Françaises de l'Intérieur levées dans son sein, s'est libérée par son propre effort et unie à l'avant-garde de l'Armée française venue à son secours a, le 25 août réduit l'Allemand dans ses derniers retranchements et l'a fait capituler.

PARIS

Compagnon de la Libération

Christine Levisse-Touzé & Vladimir Trouplin

Christine Levisse-Touzé & Vladimir Trouplin • Paris, Compagnon de la Libération

• Monument
au Maréchal Lyautey de l'Université
et de la Libération de Paris
• Avenue Jean Béraud

Christine Levisse-Touzé
Vladimir Trouplin

Paris, Compagnon de la Libération



Comité d'histoire de la Ville de Paris



“En ce 70^e anniversaire de l’appel du général de Gaulle, j’ai souhaité que soit rééditée cette brochure comme un hommage au chef de la France Libre qui a remis la Croix de Compagnon à la Ville de Paris le 2 avril 1945.”

Nul, mieux que Camus, n’a dit le sens et l’esprit de cet événement fondateur de notre histoire contemporaine qu’a été la Libération de Paris. Symbole de liberté pour l’ensemble de l’Europe occidentale, moment unique de rassemblement et de liesse, la Libération de Paris, dont nous commémorons cette année le soixantième anniversaire, a incarné la victoire des valeurs universelles de liberté, de tolérance et de justice, bafouées pendant quatre années d’occupation et de collaboration. Combat de la civilisation contre la barbarie, elle a marqué à jamais l’identité de notre cité.

Fruit de l’action conjuguée de ses habitants insurgés et de ses soldats – les “hommes de Leclerc” – des résistants de Londres et de ceux de “l’ombre”, elle a clos le régime de Vichy, complice actif du nazisme, et scellé la reconnaissance définitive du général de Gaulle ainsi que du rôle du Conseil national de la Résistance. Elle fut un moment d’honneur et d’unité restaurés, où la France a retrouvé le sens de son Histoire.

Pour défendre leur capitale, leur pays et les valeurs essentielles de l’Humanité, des femmes et des hommes, venus de tous horizons, se sont levés avec courage, jusqu’à l’héroïsme. Des milliers ont péri dans les rues et sur les barricades dressées dans Paris au cours de ce mois d’août 1944. Jamais nous n’oublierons, ni le martyr de nos concitoyens juifs, ni les souffrances endurées, ni le message d’espoir et de volonté légué par tous ceux qui combattirent. Cet ouvrage est là pour témoigner de notre reconnaissance envers ceux à qui nous devons notre bien le plus précieux : la liberté.

Bertrand Delanoë
Maire de Paris



“Il y a six ans, mon prédécesseur et compagnon de la 2^e DB, le général Alain de Boissieu, signait pour la parution de cet ouvrage une très belle préface. J’ai souhaité la voir figurer dans cette réédition comme un juste hommage dû à sa mémoire.”

Pr François Jacob
Chancelier de l’Ordre de la Libération

Soixante ans après la Libération, alors que les acteurs et les témoins disparaissent peu à peu, il est plus que jamais nécessaire de transmettre notre patrimoine commun – celui de la mémoire historique – aux jeunes générations. Dans ce sens, l’initiative prise par la Mairie de Paris de consacrer une brochure pédagogique à Paris, Compagnon de la Libération, doit être saluée.

En attribuant à la ville de Paris la plus prestigieuse décoration de la Seconde Guerre mondiale – la Croix de la Libération – le général de Gaulle a souhaité mettre à l’honneur la capitale “libérée par son peuple avec le concours des armées de la France” et de ses alliés dans les difficiles journées du 19 au 25 août 1944, mais aussi celle qui, “fidèle à elle-même et à la France”, a été, dès les débuts de l’Occupation, un foyer actif de la résistance jusqu’à en devenir le symbole.

La lecture de *Paris, Compagnon de la Libération* est certainement une occasion pour vous, lycéens d’aujourd’hui, de mieux connaître l’histoire de votre ville mais peut-être aussi, en vous interrogeant sur les questions posées par l’Occupation et la Libération – notamment le refus de l’abandon et de la défaite – de mieux vous connaître vous-mêmes.

La “Mémoire de Paris”, dernier chapitre de la brochure, qui nous ramène au Paris du XX^e siècle, vous permettra de mieux appréhender les traces laissées par les années de guerre et, par conséquent, de mieux vous identifier, à travers l’histoire de cette période à la fois proche et lointaine, à votre propre ville. Vous qui, demain, à votre tour, porterez la mémoire de Paris.

Général d’armée Alain de Boissieu (1914 - 2006)
Chancelier de l’Ordre de la Libération

Dans une capitale où flottait la croix gammée, où l'on côtoyait constamment l'ennemi, où la presse, la radio, les affiches n'avaient plus de français que la langue, où plus d'un ami était intoxiqué par cette pénible atmosphère, j'ai toujours gardé mes convictions intactes [...] j'ai attendu le Grand jour.

Lettre d'adieu de Guy Flaviën

Mort en déportation en Allemagne à l'âge de 24 ans

PARIS OCCUPÉ

Hitler à Paris

"Paris allemand" (juin 1940 - novembre 1942)

Le 10 juin 1940, le gouvernement de Paul Reynaud quitte Paris, qui est déclaré "ville ouverte" le surlendemain pour éviter des destructions. Le 14 juin, les troupes allemandes entrent dans une capitale vide. Immédiatement, le paysage urbain subit les transformations de l'occupant. Avec ses drapeaux à croix gammée sur les bâtiments publics et ses panneaux indicateurs en allemand, Paris n'est plus la capitale de la France mais devient la capitale allemande de la France.



Panneaux indicateurs

L'effacement de la capitale

Vichy est le siège du gouvernement qui n'est représenté à Paris que par un délégué dans les territoires occupés. Londres est la capitale de la France libre et Lyon devient le siège de la Résistance naissante. Paris, désormais à l'heure allemande, est réduit à une préfecture régionale où ses hauts fonctionnaires sont au service du commandement militaire en France. L'effacement de la capitale est total. Les Allemands prennent possession de la Ville. Le 18 juin, ils organisent un défilé triomphal sur les Champs-Élysées et l'avenue Foch. Filmé par les services de propagande, il est présenté comme ayant été tourné le 14. Le même jour quelques Parisiens captent à la radio l'appel à la Résistance lancé de Londres par un général inconnu, le général de Gaulle. Peu de temps après, Hitler s'offre le plaisir de contempler sa plus belle conquête lors d'une visite éclair. Sa visite est suivie de celles de Goering et Goebbels reçus à l'hôtel Ritz utilisé pendant l'Occupation comme lieu de réception par les plus hauts dignitaires nazis.

Siège des autorités allemandes

L'appareil d'occupation allemand se met très vite en place à Paris. Dès le 15 juin, l'*Abwehr*, service de renseignements et de contre-espionnage s'ins-

talle à l'hôtel Lutétia. Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), haut-commandement militaire en France, autorité principale en zone occupée, siège à l'hôtel Majestic, avenue Kléber. Dès sa mise en place, sont jetées les bases d'une politique répressive implacable au nom de la "nécessité de guerre" et du "maintien de l'ordre et de la sécurité", politique qui à partir de 1941, se radicalise. Le MBF met en place simultanément une politique anti-juive. Il contrôle l'administration et l'activité économique. Au total, le MBF compte 1 100 employés¹. La *Luftwaffe* et la *Kriegsmarine*, qui échappent à son contrôle, sont respectivement installées au Palais du Luxembourg et au ministère de la Marine.

Peu à peu, tous les ministères allemands ont leurs propres services à Paris. Otto Abetz y est nommé ambassadeur en août 1940. À côté du MBF, la *Sipo-SD* sous la férule de Helmut Knochen, structure communément appelée *Gestapo*, service exécutant de la *Sipo-SD*, n'a au début qu'un rôle marginal mais elle grignote les pouvoirs de police au MBF fin 1941. Knochen mène la lutte idéologique contre les Juifs, les communistes et francs-maçons. Il œuvre en liaison avec la police allemande et la *Gestapo* et est

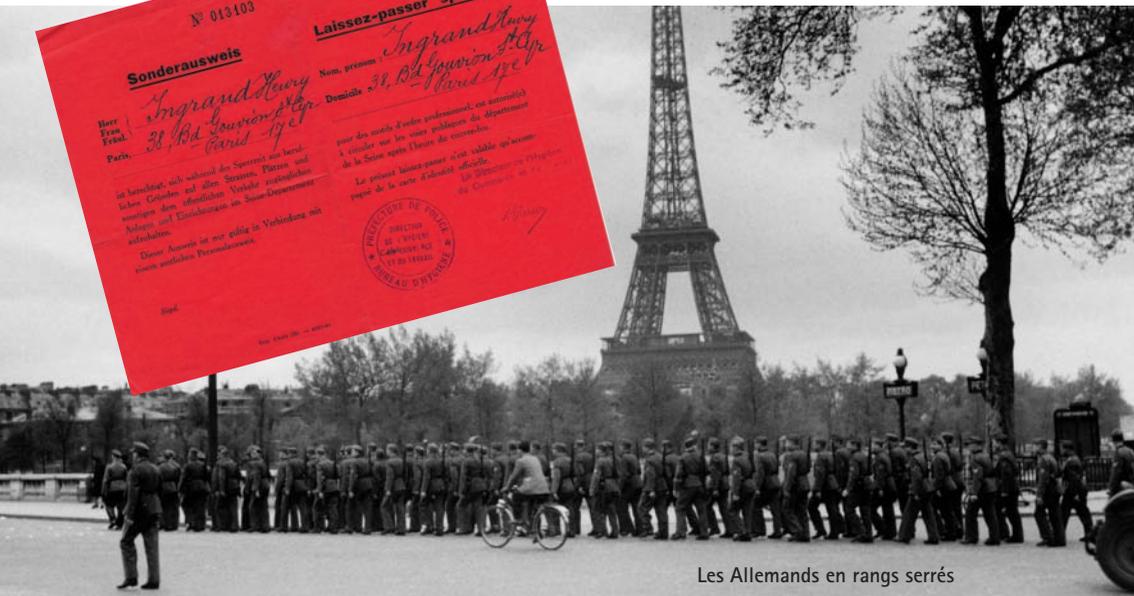
1. Henri Michel, *Paris allemand*, Albin Michel, 1981, p. 63.

aussi chargé de saisir les collections d'art appartenant à des Juifs. Les services de propagande (*Propaganda Abteilung* à l'hôtel Majestic et *Propaganda Staffel* du *Gross Paris* au 52 avenue des Champs-Élysées) contrôlent étroitement la presse, la culture et la littérature dans le but fixé par Goebbels : anéantir la présence culturelle de la France en Europe. Le commandant du "*Gross Paris*" dispose, pour le maintien de l'ordre, d'une division de sécurité et d'un détachement de blindés. La radicalisation de la répression allemande en France occupée commence en juin 1941 avec l'agression allemande contre l'URSS. C'est une rupture majeure avec une évolution de la politique répressive fondée sur la lutte

contre "le judéo-bolchévique". Fin septembre et à la suite des directives de Keitel sur ordre d'Hitler, Otto von Stulpnagel (*MBF*) met en place le code des otages, ligne de conduite répressive dont il ne tarde pas à mesurer les dégâts politiques majeurs sur l'opinion. Il demande donc début 1942 les pleins pouvoirs pour le changement de méthode dans la lutte contre le terrorisme. Entre temps, il met en œuvre une déportation massive vers l'Est de Juifs et de communistes dans le cadre de la lutte contre "le judéo-bolchévique" et en guise de représailles. Désapprouvé, il est remplacé par son cousin Karl Heinrich. Mais cela ne change rien au processus enclenché qui aboutit le 1^{er} juin 1942 à l'installation officielle du chef de la police et de la SS en



Laissez-passer (*Ausweis*) spécial de médecin au nom de Henry Ingrand permettant de circuler après le couvre-feu



Les Allemands en rangs serrés

Avis d'exécution de José Roig

La clandestinité...

Je me souviens, devant un cinéma sur les Champs-Élysées, d'une main sur mon épaule. Effroyable!... C'était tout simplement un copain qui m'avait reconnu. Mais la main sur l'épaule dans ces conditions-là, cela fait une drôle d'impression... Tout était danger.

Daniel Mayer²



territoires occupés, le général SS Carl-Albrecht Oberg. Le contrôle de la police passe du *MBF* à la *Sipo-SD*, mais la répression judiciaire du *MBF* ne faiblit pas pour autant. Le contrôle allemand est total sur l'ensemble des affaires françaises y compris celles de la zone sud occupée après novembre 1942³.

En dépit de tout cela, la Résistance n'est pas absente de la capitale malgré le traumatisme de la défaite, les difficultés du quotidien et un attentisme axé sur la survie.⁴

Une Résistance précoce et spontanée

L'omniprésence de l'Occupant, la densité des industries en Île-de-France travaillant pour le

III^e Reich explique la précocité et l'intensité de la Résistance. Paris offre aux clandestins, caches et solidarités. Les voisins se connaissent peu, les immeubles à double entrée facilitent la fuite. Les postes radio, nombreux, permettent d'écouter la BBC. Le téléphone fonctionne et un contrôle total est impossible. Les liaisons à l'intérieur de la ville sont rapides comme les relations avec le reste du pays. La collecte des informations y est facile. Au cœur d'un Paris captif à l'atmosphère oppressante, s'affirment les premières initiatives individuelles de ceux qui considèrent que la guerre n'est pas finie. Tout converge vers Paris situé au cœur du réseau ferroviaire français. Les signes du refus sont d'abord individuels et

2. Membre du CNR interviewé par Philippe Ragueneau (en collaboration avec Eddy Florentin), in *Paris libéré, ils étaient là*, France Empire, 1994.

3. Gaël Eismann, *Le Militärbefehlshaber in Frankreich (MBF) et le maintien de l'ordre en France occupée de 1940 à 1944*, séminaire de la Fondation de la Résistance, février 2009. Gaël Eismann et Sefan Martens [dir.], *Occupation et répression*

militaire allemandes 1939-1945, la politique de maintien de l'ordre en Europe occupée, collection mémoires/histoire, Autrement 2007. Alrich Meyer, *L'Occupation allemande en France, 1940-1944*, Éditions Privat, 2002.

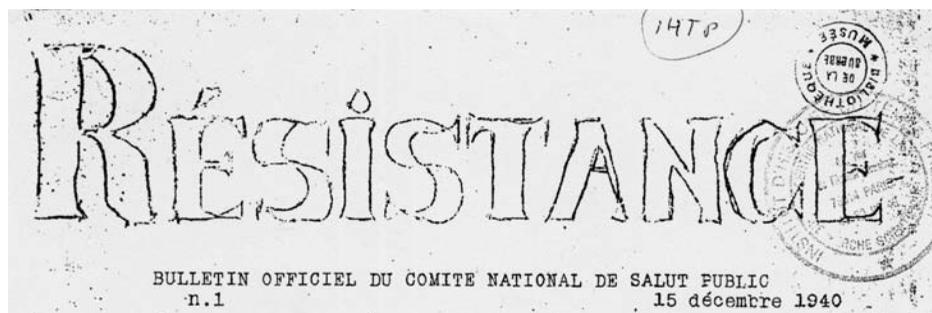
4. Dir. François Marcot, avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance*, collection Bouquin, Laffont, 2006.

L'implantation des Allemands à Paris



Depuis que tu es "occupé", ils paraded en ton déshonneur. Resteras-tu à les contempler? Intéresse-toi plutôt aux étalages. C'est bien plus émouvant, car, au train où ils emplissent leurs camions, tu ne trouveras bientôt plus rien à acheter.

Jean Texcier,
Conseils à l'Occupé, juillet 1940.



précoces. Ce sont souvent des actes isolés : dépôts de gerbes à l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1940 et de bouquets de fleurs devant le premier avis d'exécution affiché par l'occupant concernant Jacques Bonsergent le 23 décembre 1940. Le 3 octobre, le premier papillon gaulliste est collé sur les murs de Paris... Les premiers graffitis (Croix de Lorraine, Vive de Gaulle) font aussi leur apparition. Les actualités cinématographiques allemandes obligatoires dans les salles de cinéma sont huées et les autorités d'occupation doivent ordonner le maintien de la lumière.

Au sein de l'université parisienne où la Résistance est encore une affaire individuelle, l'arrestation de Paul Langevin le 30 octobre 1940 canalise le mécontentement grandissant sous l'égide de François Lescure et Roger Morais, dirigeants respectifs de l'Union nationale des étudiants et du Centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers. Des monômes s'organisent. Le 8 novembre, un rassemblement se forme en dépit des interdictions avec le mot d'ordre de se rendre le 11 au Rond-Point des

Champs-Élysées pour fleurir la statue de Clemenceau, "le Père la Victoire" puis gagner l'Arc de Triomphe. Le chiffre 11 en allemand (Elf) est ainsi converti "Es Liebe Frankreich" sur les murs du quartier Latin. Cette journée du 11 voit la juxtaposition de gestes spontanés : 750 personnes ont déposé des bouquets au pied de la statue de Clemenceau et 5 600 personnes se sont concentrées place de l'Étoile. Les étudiants et lycéens majoritaires dont certains portent deux cannes à pêche "deux gaules" tournent autour de l'Arc de Triomphe chantant la *Marseillaise* et scandant les cris de "Vive de Gaulle", "Vive Churchill". Les Allemands interviennent faisant 123 arrestations et 3 blessés légers. Le lendemain, le boulevard Saint-Michel est interdit et l'Université fermée. Danièle Tartakowsky rapporte que "cette manifestation va s'imposer au nombre des mythes fondateurs de la Résistance"⁵. Le même jour des rassemblements identiques ont eu lieu à Nantes, Brest, Caen et Rouen.

5. Danièle Tartakowsky "11 novembre 1940 : manifestation à Paris" in *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.



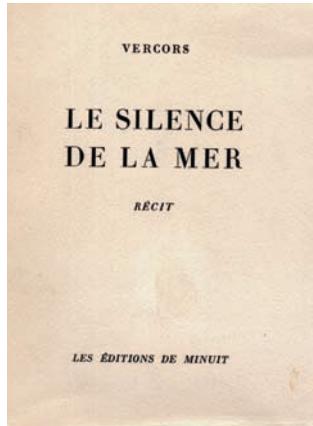
La campagne des V, symbole pour Churchill du mot victoire, se répand au printemps 1941. Du 24 au 31 mars 1941, la police relève 200 papillons et 1 200 inscriptions où figurent des V et des Croix de Lorraine. Le 20 juillet 1941, les Parisiens répondent largement à l'appel de la BBC, de contrer la propagande allemande, par une journée des V. Le mot d'ordre a été très suivi avec plus de 4 400 inscriptions sur les immeubles et 5 500 V en papier ramassés sur les trottoirs. D'autres variantes apparaissent : "Vive de Gaulle", "Laval Vendu", "l'amiral Darlan à vendre", puis le symbole faucille et marteau après l'invasion de l'URSS par l'armée allemande fin juin 1941⁶. Les affiches de propagande de Vichy sont lacérées. Des tracts contre l'occupant sont distribués dans les boîtes aux lettres. Les Parisiens s'informent par la BBC de l'action du général de Gaulle et des combats que l'Angleterre livre seule. Les files d'attente permettent la transmission des nouvelles. Certains condamnent aussi les mesures

6. Henri Michel, *Paris résistant*, Albin Michel, 1982, p.39.

antisémites et affichent leur solidarité en effectuant par exemple leurs achats dans des magasins portant la bande jaune "entreprise juive". Pendant toute l'Occupation, les commémorations nationales sont, malgré l'interdiction allemande, l'occasion de manifestations patriotiques plus suivies que partout ailleurs : 10 mai 1941 (fête de Jeanne d'Arc), 14 juillet 1941, 1^{er} mai 1942. Par la suite, elles sont remplacées par des arrêts de travail et des distributions du journal clandestin comme *Défense de la France* dans le métro le 14 juillet 1943 avant les grandes manifestations du 14 juillet 1944. Les "manifestations de ménagères", notamment celles de la rue de Buci (31 mai 1942) et de la rue Daguerre (1^{er} août 1942), de portée politique y ont un grand retentissement.

Une Résistance qui s'organise

Les métiers de la presse et de l'édition y étant fortement implantés, les publications clandestines apparaissent à Paris dès fin 1940 comme *Conseils à l'Occupé* distribué dès le mois d'août par Jean Texcier, militant socialiste, aidé de quelques amis



pour combattre la censure et “secouer l’apathie générale”. En octobre, Raymond Deiss, éditeur de musique et imprimeur, publie *Pantagruel*, feuille clandestine diffusant les informations de la radio anglaise. À la même époque, des universitaires rédigent le premier numéro de *L’Université libre*. En février 1942 paraît *Le Silence de la mer* de Vercors (Jean Bruller) qui fonde avec Pierre de Lescure les Éditions de Minuit, synonymes de publications de la Résistance. Premier mouvement parisien de résistance, le groupe du “musée de l’Homme” réunit trois secteurs d’activité essentiels, renseignement, évasion et propagande. Il naît de l’initiative d’un trio du musée à l’été 1940. À cette cellule originelle s’agrègent d’autres cellules naissantes s’occupant d’évasion formées d’intellectuels parisiens puis de colonels en retraite. À la fin de l’automne, ces trois secteurs se rapprochent et agissent de concert notamment pour le renseignement. Le 15 décembre paraît *Résistance*, *Bulletin du Comité national de Salut public* se distinguant des autres publications en “s’ins-

crivant dans une logique organisationnelle”⁷. C’est à Paris aussi que les réseaux de renseignement français ou alliés naissent, ou installent leur centrale. Dès 1940, le premier réseau français libre, Duclos-Saint-Jacques côtoie des réseaux de l’Intelligence Service britannique. Le réseau “Nemrod” y collecte des renseignements mais disparaît très vite avec l’arrestation de son chef le capitaine Honoré d’Estienne d’Orves exécuté le 29 août 1941. La “Confrérie Notre Dame” du colonel Rémy y transfère en septembre 1941 sa centrale de renseignements de Nantes. Surtout à partir de 1943, Paris abrite des centrales des réseaux rattachés au BCRA, notamment ceux issus des grands mouvements de la zone occupée, *Centurie*, *Manipule*, *Cohors*. Paris est aussi le passage obligé pour la plupart des réseaux d’évasion, qui y établissent des relais et y ont des logeurs pour tous les pourchassés aussi bien les grands réseaux d’évasion de pri-

7. Julien Blanc, “Musée d’ l’Homme” in *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

8. *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

sonniers de guerre et d’aviateurs alliés vers la Bretagne et vers les Pyrénées (*Comète* dès 1941, *Shelburn*, *Bourgogne* etc.) que les filières de sauvetage mises sur pied par les organisations juives après la rafle du Vél d’Hiv en juillet 1942⁸.

Comme les réseaux, les principaux mouvements de résistance de zone nord voient le jour dans Paris et recrutent dans tous les milieux : syndicaliste et socialiste pour “Libération-nord” qui s’appuie majoritairement sur des fonctionnaires ; son fondateur, Christian Pineau, rédige seul 69 exemplaires du journal du même nom. “Défense de la France” créé par Philippe Viannay imprime dans les caves de la Sorbonne un journal à large audience à partir de juillet 1941. “Ceux de la Libération” (CDLL) fondé par Maurice Ripoche, recrute au sein de l’armée ; “l’Organisation civile et militaire” (OCM) naît de la fusion de membres de la Confédération des travailleurs intellectuels avec un groupe d’officiers. Plus tard, “Ceux de la Résistance” (CDLR) se constitue avec les survivants du “musée de l’Homme” sous l’égide de Jacques Lecompte-Boinet. Bien implantés dans la capitale, CDLR, CDLL et l’OCM ne publient pas de journal et privilégient renseignement et action militaire (création de groupes francs, sabotage). Tout en ayant des relais en province, ces mouvements de zone Nord sont un phénomène bien parisien. À la presse s’ajoute l’édition clandestine.

Né le 15 mai 1941 du manifeste lancé par le parti communiste “pour la formation d’un front national de l’indépendance de la France”, le **Front national** s’organise progressivement en zone nord. Le mouvement prend ses distances avec la lutte armée et cherche à réaliser une très large union entre Français de toutes sensibilités même de droite. Jusqu’à l’automne 1942, il

forme des ententes locales ou socio-professionnelles et se veut un rassemblement à la base plus large que le seul parti communiste. Son action consiste en contre-propagande, manifestations patriotiques ou socio-professionnelles voire en activités paramilitaires avec le ramassage d’armes. Après l’invasion allemande de l’URSS en juin 1941, le parti communiste s’engage dans la lutte armée contre les troupes d’occupation. L’attentat, commis par Pierre Georges (futur colonel Fabien) le 21 août au métro Barbès-Rochouart contre l’aspirant Moser modifie les modes de répression de l’occupant : l’exécution d’otages par les Allemands et la mise en place par Vichy des sections spéciales, chargées de juger les communistes. Les attentats sont le fait de membres de la Jeunesse communiste et de l’**Organisation spéciale** (OS) du PC clandestin puis, à partir de février 1942, des **Francs-tireurs et partisans** (FTP). Cette tactique dénoncée en octobre 1941 par le général de Gaulle parce que trop coûteuse en victimes innocentes s’intensifie en 1942 et surtout en 1943 avec notamment l’attentat contre Ritter le représentant en France du *Gauleiter Sauckel* chargé de la réquisition de la main-d’œuvre.

Profitant du retour au pouvoir de Pierre Laval et de la nomination de Bousquet comme secrétaire général de la police, Oberg, par souci d’efficacité, privilégie la collaboration des polices. Pour Bousquet et le gouvernement de Vichy, la souveraineté française est ainsi affirmée, quitte à faire le travail de répression de l’occupant. La police française agit ainsi dans une ligne de conduite commune avec la police allemande. C’est l’escalade de la répression. Paris prend progressivement le relais de Lyon.



La persécution antisémite à Paris (1940 - 1944)

Parisiens en majorité, les Juifs, français ou étrangers, contraints au recensement par l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940, sont victimes des mesures discriminatoires de l'occupant et du gouvernement de Vichy.

De 1940 à 1944, les Juifs parisiens sont soumis à la double persécution de l'État français et de l'occupant nazi. De sa propre initiative, le gouvernement de Vichy promulgue, le 3 octobre 1940, une "loi portant statut des Juifs". Ce texte définit qui est juif en fonction de son ascendance et exclut les Juifs de l'administration et de nombreuses professions. En juin 1941, un

1. Adam Rayski, *Le Choix des Juifs sous Vichy*, Éditions La découverte, 1992, p.18

second "statut" aggrave ces mesures. D'octobre 1940 à septembre 1941, Vichy édicte 57 textes de loi antisémites, "véritable fièvre législative"¹ qui vise l'exclusion des Juifs de la communauté nationale. L'antisémitisme français existant avant-guerre dans certains milieux devient un antisémitisme d'État.

Leur sont interdits les professions littéraires et artistiques, l'accès aux bibliothèques, aux salles de spectacles, aux parcs à jeux pour les enfants.

L'occupant les oblige à utiliser le dernier wagon du métro... 3 000 fonctionnaires parisiens sont révoqués. Privés de revenus, les exclus ne peuvent se nourrir que dans les cantines juives. Ils ne peuvent posséder de poste radio, de bicyclette, de téléphone, ni sortir entre 20 h et 6 h. Ils ne sont autorisés à faire leurs courses qu'entre 15 h et 16 h. Le décret du 29 mai 1942 oblige les plus de 6 ans à porter l'étoile jaune.

Dès octobre 1940, les Allemands font recenser la population juive de Paris et de sa banlieue : 148 000 personnes sont concernées, presque autant de Français que d'immigrés. Dans la capitale, les mesures antijuives sont d'abord économiques : "l'aryanisation", mot nazi désignant la dépossession des biens des Juifs au profit de gérants "aryens", est très vite appliquée. Les entreprises, par exemple les Galeries Lafayette passent sous la tutelle d'un administrateur "provisoire". Les entreprises juives réquisitionnées sont placées sous la direction de commissaires-gérants puis vendues à des non-juifs. En décembre 1941, l'occupant taxe également la communauté juive de Paris d'une amende d'un milliard de francs.

La création par Vichy en mars 1941 du Commissariat général aux Questions juives marque l'essor de la collaboration antijuive et la mise en concordance des nouvelles lois françaises avec les ordonnances allemandes. Les Allemands ont besoin de l'appareil administratif et policier de l'État français qui est ainsi impliqué aux yeux de tous. Cette collaboration se matérialise dans les rafles : le 14 mai 1941, 4 000 Juifs étrangers sont emmenés dans des camps du Loiret par la gendarmerie française ; entre le 20 et le 22 août des Juifs étrangers et français sont internés au camp de Drancy (93) qui demeure jusqu'en 1943 sous

"Toutes les élèves de seconde du collège Sévigné (5^e) sont arrêtées pour avoir arboré une étoile jaune en papier, le 8 juin 1942 [...] Les inscriptions ne manquaient pas sur les étoiles de fantaisie portées par les sympathisants : "Auvergnat, Breton, Aryen, Juif d'honneur. Il paraît même que d'audacieux lycéens trouvaient le moyen d'accrocher des étoiles au dos des Allemands..."²

surveillance française. Ces mesures s'accompagnent d'une propagande haineuse véhiculée par la presse antisémite (*Au Pilon*), des affiches, des films (*Le Juif Süß*) ou des expositions comme "*Le Juif et la France*" inaugurée à Paris en septembre 1941.

De l'exclusion économique et sociale à l'extermination, il n'y a qu'un pas franchi en 1941 - 1942. Le massacre des Juifs d'Europe a commencé avant même l'été 1941 et les tueries massives commises par les *Einsatzgruppen* (groupes d'intervention mobile) sur le front russe. À l'automne, la décision est prise de construire des camps d'extermination ; elle est concrétisée par la conférence de Wannsee, en janvier 1942, qui met en place la "Solution finale". En France, son application a pour conséquence le départ du premier convoi de "déportés raciaux" vers Auschwitz le 27 mars 1942.

À la demande des autorités allemandes et avec

2. Berthe Auroy, *Jours de guerre, Ma vie sous l'Occupation*, présentation et notes par Anne-Marie Pathé et Dominique Veillon, Bayard, 2008, p. 231.

elles, les représentants de Vichy mettent au point l'opération "Vent printanier", gigantesque rafle opérée par la police parisienne, les 16 et 17 juillet 1942 : la rafle du Vel' d'Hiv' au cours de laquelle 12884 juifs immigrés - dont 4051 enfants et 5 802 femmes - sont arrêtés. Entasés à Drancy - où les conditions de survie sont de plus en plus difficiles - et au Vélodrome d'Hiver (boulevard de Grenelle, XV^e arrondissement), ils ont été déportés. Des fuites ayant eu lieu, 8000 Juifs environ ont pu échapper à l'arrestation, souvent avec la complicité de la

population parisienne qui reste profondément marquée par ces journées.

Jusqu'au dernier convoi du 17 août 1944, environ 70000 Juifs de toute la France ont transité par Drancy, antichambre des camps d'extermination. De là sont partis 61 convois de déportés, essentiellement vers Auschwitz³. Parmi les 76000 Juifs déportés de France seuls 3% sont revenus des camps.

3. Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, 1979, p. 9.



Carl Oberg à gauche et René Bousquet au fond à droite, en civil, devant l'hôtel Majestic en juillet 1942

Paris, capitale d'une France engagée (fin 1942 - avril 1944)

Paris était la grande ville où il était plus facile qu'ailleurs de se cacher, d'être clandestin. Et, pourtant, la répression était tout le temps présente... On ne pouvait pas prendre le métro sans craindre un contrôle. Et puis surtout, il y avait une cascade de police : la police elle-même, la milice, la Gestapo, les services de sécurité de l'armée allemande... Il fallait faire très attention !

Maurice Kriegel-Valrimont¹



Authentique carte nationale d'identité établie à Paris, utilisée par Serge Ravelin, chef national des Groupes francs du MLN, sous la fausse identité de Lucien Poisson

C'est l'heure des choix pour ceux qui ont misé jusque-là sur Pétain : l'Allemagne ou les Alliés, la collaboration ou la Résistance. Après l'invasion de la zone sud, les positions se durcissent et la conséquence immédiate est que Paris devient un peu plus la capitale de la Collaboration.

Répression et collaboration

La presse collaborationniste, *Je suis partout*, *l'Œuvre*, fustige le gouvernement de Vichy qu'elle juge trop timoré à l'égard de l'Allemagne. Elle prône la croisade antibolchevique et salue le départ des contingents de la LVF sous uniforme allemand pour le front de l'Est. Les ultras de la collaboration, Doriot (PPF), Déat (RNP), Bucard et ses francistes agissent depuis Paris.

1. Maurice Kriegel-Valrimont, dirigeant national des groupes d'action ouvrière, membre du COMAC, interviewé par

Laval, de retour au pouvoir depuis avril 1942, choisit la voie de la collaboration active avec l'Allemagne nazie. Il institue la Relève (cinq ouvriers volontaires envoyés en Allemagne contre un prisonnier) puis le Service du Travail Obligatoire (STO) en février 1943. La création de la Milice (30 janvier 1943) concrétise le durcissement de la politique répressive du gouvernement de Vichy ; elle aide l'occupant dans la

Philippe Ragueneau in *Paris libéré, ils étaient là*, op. cit., p. 86.

lutte contre la Résistance et la traque des Juifs. Début 1944, sous la direction de Joseph Darnand, elle s'installe à Paris et commet une série d'assassinats : Victor Basch et son épouse (janvier) puis Jean Zay (juin) et Georges Mandel (juillet) en représailles à l'élimination par la Résistance, le 28 juin 1944, de Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande. Le voyage du maréchal Pétain à Paris le 26 avril 1944 est organisé avec force propagande exploitant les conséquences dramatiques des bombardements anglais. Une messe solennelle est célébrée à Notre-Dame pour les victimes.

À Paris, en dépit de leurs moyens et à cause de leurs divisions, les collaborateurs n'ont pas réussi à prendre de solides racines mais ils ont un dénominateur commun avec le régime de Vichy : la lutte contre les Résistants. "La collaboration n'a désormais plus qu'un seul visage, la répression policière". Le SD et la Gestapo disposent dans toute l'agglomération parisienne d'hommes de mains et d'indicateurs (9 à 10 000) mais aussi de précieux auxiliaires (près de 2 000) recrutés parmi la pègre et les droits communs libérés des prisons à cette fin, et tous motivés par l'appât du gain ; parmi eux, "la Gestapo française de la rue Lauriston" de Pierre Bonny et Henri Lafont. Dans ces conditions, on mesure que, plus qu'ailleurs, la vie des résistants est périlleuse.

La répression s'est accentuée : au sein du département de la Seine, y compris dans les communes de la banlieue "rouge" où le mouvement communiste était particulièrement implanté avant la guerre, on dénombre 842 arrestations sur flagrant délit et 411 mesures d'internement

2. Henri Michel, *Paris résistant*, op. cit. p 127.

administratif au 30 décembre 1940 ; au 28 avril 1941, 1 491 arrestations et 649 internements administratifs ; à la fin de l'année 1941, 2 322 arrestations et 1 560 internements administratifs ; en juillet 1942, 3 011 arrestations et 1 778 internements administratifs².

L'action immédiate

Paris offre une structure politique irremplaçable pour la lutte armée.

En avril 1943, Joseph Epstein (le colonel Gilles), Juif polonais réfugié en France, alors responsable des groupes de sabotage et de destruction de l'Union des syndicats de la région parisienne, est nommé à la tête des FTP parisiens. S'appuyant essentiellement sur la branche MOI (Main d'œuvre immigrée) des FTP, il élabore une tactique de guérilla urbaine spectaculaire contre l'occupant. Les FTP-MOI, dirigés sur le terrain par Missak Manouchian, portent des coups sévères à l'occupant. En avril et mai, seize détachements ont été attaqués à la grenade, neuf hôtels détruits par les bombes, quatre officiers supérieurs tués, trois garages militaires incendiés³. Au cours de l'été et de l'automne, quelques faits sont marquants : l'attaque par une vingtaine de résistants, le 7 juillet, d'un régiment de la *Wehrmacht* qui remontait les Champs-Élysées ; le 14 juillet, l'attaque contre un restaurant de l'avenue de la Grande Armée réservé aux officiers allemands ; le 28 septembre, l'exécution rue Pétrarque du SS Julius Ritter, chargé de la déportation en Allemagne des travailleurs français ; le 6 octobre, l'attaque d'une cinquantaine de soldats allemands place de l'Odéon. Près de trente opérations en plein Paris sont accomplies par les

3. Philippe Nivet et Yvan Combeau, *Histoire politique de Paris au XX^e siècle*, PUF, 2000, p.159.



Tract annonçant la constitution du CFLN, le 3 juin 1943

FTP-MOI d'août à mi-novembre 1943. Ces actions ont un fort impact sur l'opinion. À l'issue d'une longue traque des brigades spéciales de la préfecture de police et la Gestapo, Manouchian et vingt deux de ses camarades sont arrêtés, jugés par un tribunal allemand (procès de "L'Affiche rouge") et exécutés en février 1944.

Paris, cœur de l'unification de la Résistance

Le rôle grandissant de Paris dans la Résistance est lié directement au processus d'unification et à l'effacement de Lyon après l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942 en représailles au débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie le 8 novembre. Les groupements, les journaux, les services créés en zone sud sous

l'impulsion de Jean Moulin, délégué du général de Gaulle pour l'ensemble de la France, s'installent à Paris qui devient la capitale d'un véritable État clandestin. C'est à Paris que se joue la question du pouvoir et son rôle politique est essentiel. C'est de là que les résistants veulent refaire l'unité de la France.

Ce tournant de la guerre avec l'émergence d'un pouvoir à Alger sous protectorat américain précipite l'union sous l'égide de Jean Moulin avec la mise sur pied des Mouvements unis de Résistance (MUR) le 26 janvier 1943. C'est le résultat de la fusion de Combat, Libération et Franc-Tireur pour la zone sud avec son pendant en zone nord deux mois plus tard, la création du Comité de coordination des mouvements,

l'OCM, CDLL, CDLR, Libération-nord et le **Front national** par Pierre Brossolette. Paris est au cœur du processus d'unification de la Résistance.

Le Conseil national de la Résistance

Institution politique par sa représentativité et sa longévité, le CNR est unique dans l'histoire des pays occupés par le III^e Reich. C'est la rencontre entre la volonté du peuple résistant et celle du général de Gaulle consécutive aux circonstances de la guerre⁴.

Imposé par les Américains après l'élimination de l'amiral Darlan le 24 décembre 1942, le général Giraud, s'il lutte contre les Germano-Italiens, gère les affaires françaises d'Afrique du Nord dans la continuité de ses prédécesseurs en continuant d'appliquer la Révolution nationale (mesures antisémites, prisonniers politiques dans les camps). C'est une parodie de libération qui révolte les résistants de métropole. Dans les négociations entre de Gaulle, chef de la **France combattante**, et Giraud, le rôle de la Résistance intérieure est essentiel. Le 21 février 1943, le général de Gaulle fait de Jean Moulin son seul représentant pour l'ensemble du territoire pour le rapprochement des deux zones et le charge aussi de concrétiser sa volonté : mettre sur pied le Conseil de la Résistance intégrant partis politiques et syndicats aux côtés des mouvements. Quelles que soient les réticences de De Gaulle comme de Jean Moulin et de nombreux chefs de la Résistance envers les partis, cet organisme est nécessaire pour affirmer la légitimité du chef de la **France combattante** à l'égard des Alliés.

Le 8 mai, Jean Moulin adresse un télégramme

4. Claire Andrieu, "Le Conseil national de la Résistance" in *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

au général de Gaulle annonçant sa création. Jean Moulin préside, le 27 mai 1943, la séance inaugurale du Conseil national de la Résistance (CNR) au 48 de la rue du Four. Sont réunis dix-huit participants dont les représentants des mouvements OCM, CDLL, CDLR, **Front national**, Combat, Libération nord, Libération-sud et Franc-Tireur, les partis politiques, communiste, socialiste, radical, démocrate populaire, Alliance démocratique et Fédération républicaine et les syndicats CGT et CFTC. Une motion de confiance est votée faisant du général de Gaulle le "seul chef politique", le général Giraud devant lui être subordonné. L'arrivée de De Gaulle en Algérie et la mise sur pied du Comité français de la Libération nationale (CFLN) préfigure le gouvernement provisoire. Jean Moulin charge son secrétaire Daniel Cordier d'installer les services de la délégation générale à Paris. Ce dernier lui trouve un atelier d'artiste au 12 rue Cassini (14^e) qui lui sert de logement et de QG d'avril à juin 1943. Moulin fait un dernier séjour à Lyon pour finaliser le transfert. À la suite de l'arrestation du général Delestraint, chef de l'**Armée secrète** (AS) à Paris, il réunit à Caluire (près de Lyon) les responsables de l'AS pour proposer des dispositions transitoires et y est arrêté le 21 juin 1943. Il meurt des suites de la torture lors de son transfert en Allemagne près de Francfort probablement le 8 juillet 1943.

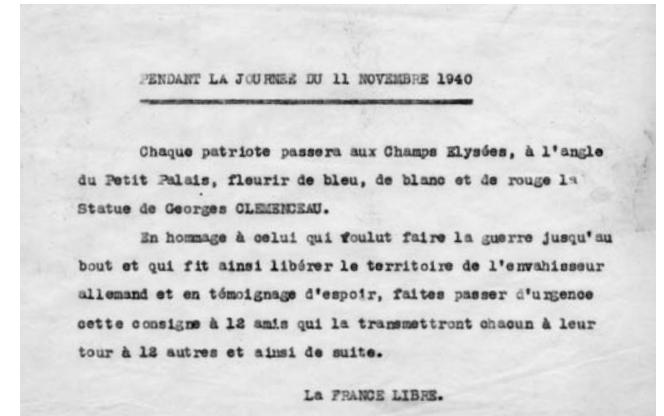
Avec la naissance en novembre 1943 de la Fédération de la Presse clandestine (au 37 rue de Lille), les journaux de zone sud *Libération* et *Combat* (puis *Franc-Tireur* fin février 1944) quittent Lyon pour être imprimés à Paris où les facilités sont plus grandes. Paris compte la plus grande densité d'imprimeries et, avec l'espoir de la Libération, la Résistance, dans sa lutte contre

l'occupant, doit atteindre l'ennemi à sa tête. À la même époque, le comité directeur des MUR s'installe lui aussi à Paris. Début 1944, les MUR fusionnent avec Défense de la France pour former le Mouvement de Libération nationale (MLN). La fusion gagne également les services de santé avec la création du Comité médical de la Résistance permettant aux Résistants de disposer d'un service médical dans la capitale. Fin 1943 - début 1944, tous les organismes de la clandestinité œuvrent à Paris. Les arrestations et les difficultés engendrées par le pouvoir bicéphale à Alger entraînent un flottement démocratique. C'est une phase difficile pour le CNR après la disparition de Moulin, les mouvements tendant à s'émanciper avec la création du Comité central des mouvements. L'élection de Georges Bidault à la présidence du CNR en septembre et les travaux d'élaboration d'un programme lui permettent de retrouver sa cohésion et sa place centrale. Diffusé le 15 mars 1944, le programme du CNR vise à contrôler l'action immédiate et définit les mesures à appliquer dès la Libération du territoire.

La disparition de Jean Moulin entraîne pour des raisons de sécurité la séparation des fonctions de délégué général de celles de président du CNR. Cette dichotomie n'est pas sans inconvénients ; c'est un handicap pour la prise de décisions.

La Délégation générale

Mise sur pied par Jean Moulin en 1942, la Délégation générale, du fait de l'arrestation de



Tract du 11 novembre 1940

son chef, est dirigée à l'été 1943 par Claude Bouchinet-Serreulles puis Jacques Bingen qui assurent l'intérim. Le 25 septembre presque tous les membres de son secrétariat sont arrêtés et les archives saisies. Des commissions sont cependant rebâties, (presse, radio, ravitaillement, œuvres sociales) et œuvrent avec efficacité. Entre temps, Émile Bollaert a été nommé délégué général puis rappelé à Londres à l'hiver 1944, avant d'être arrêté avec Pierre Brossolette le 3 février 1944. La phase d'intérim et de dissensions prend fin avec la nomination en mars 1944 d'Alexandre Parodi*, homme de devoir et grand serviteur de l'État, un des fondateurs du Comité des experts puis, à l'hiver 1944, du Comité financier de la Résistance. Il réorganise la Délégation en y intégrant la délégation militaire jusque-là autonome pour en faire une structure unifiée en vue de la libération prochaine. En tant que représentant du Comité français de la Libération nationale d'Alger puis à partir de la mi-août du Gouvernement provisoire, sa

mission principale est de superviser les nominations des commissaires de la République et des secrétaires généraux tout en participant à la coordination militaire⁵. Il prépare la venue à Paris du gouvernement d'Alger.

Le Comité parisien de la Libération

À la fois comité de Paris et du département de la Seine, le CPL voit officiellement le jour le 23 octobre 1943 à l'instigation du communiste André Tollet*, membre de la CGT et secrétaire de l'Union des syndicats de Paris, un des artisans de la réunification syndicale d'avril 1943. Créé à l'échelon local comme tous les comités de libération sur le modèle du CNR dont il dépend, le CPL comprend dix neuf membres représentant les différentes composantes politiques, syndicales et résistantes de la région parisienne : Communistes, Socialistes, Union départementale des syndicats, **Front national**, l'Organisation Civile et militaire, Ceux de la Résistance, Libération-Nord. En pratique, c'est le bureau de six membres, comprenant Albert Rigal (PC) puis pendant l'insurrection Georges Marrane* (PC), Léo Hamon *(CDLR), André Carrel* (**Front national**, communiste), Marie-Hélène Lefaucheux *(OCM), Roger Deniau (Libération-nord) et André Tollet (CGT), qui prend les décisions⁶.

Il est un des organismes de résistance mobilisant la base autour de slogans visant l'Occupant, "l'envahisseur boche", responsable de la pénurie et de la réquisition de main-d'œuvre. Il joue aussi un rôle essentiel dans le déclenchement

des manifestations qui se déroulent les 1^{er} et 14 juillet 1944 à Paris et en banlieue.

L'Organisation militaire

Cette organisation politique est doublée d'une organisation militaire. Depuis Londres, le général Koenig* commande les **Forces françaises de l'intérieur** (FFI) nées en février 1944 de la fusion théorique de toutes les formations militaires de la Résistance, c'est-à-dire l'**Armée secrète**, les FTP et l'**Organisation de résistance de l'armée** (ORA). Mais ces deux dernières forces conservent une certaine liberté de manœuvre. Le CNR revendique la direction de l'action militaire par l'intermédiaire du **Comité d'action militaire** (COMAC) créé en mai 1944 qui commande les FFI jusqu'au débarquement.

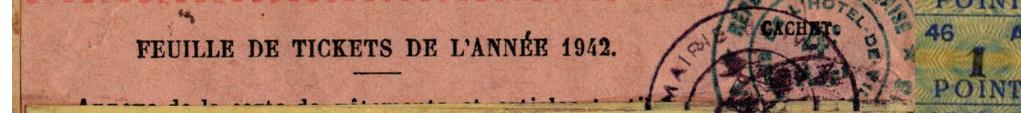
Début juin 1944, le colonel Henri Rol-Tanguy*, issu des FTP, prend la tête des FFI de la région parisienne. À la veille de l'insurrection parisienne, cette organisation est structurée certes, mais complexe et source de conflits d'attribution. Le débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944 précipite les événements. D'après le discours du général de Gaulle du 18 avril 1942, les Parisiens doivent prendre part à leur libération inséparable de l'insurrection tout en tenant compte de l'avancement des Alliés. Mais qui tient Paris, tient le pouvoir et la libération de la capitale est en cela spécifique et cruciale sur le plan politique. "C'est pourquoi le rôle qu'allait jouer Paris dans la dernière bataille de France devait revêtir une importance extrême"⁷.

Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole, collection Bouquins, Robert Laffont, 2010.

7 Charles de Gaulle, *Discours et messages pendant la guerre, 1940-1946*, Plon, 1970, p. 537.

5. Guillaume Piketty "La délégation générale" in *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

6 Christine Levisse-Touzé, "Le Comité parisien de la Libération de Paris" in *Dictionnaire de la France libre*, [dir] François



"Paris a froid, Paris a faim" (Paul Eluard)¹

Pour le Tout-Paris minoritaire, la vie sous l'occupation allemande ne semble pas être synonyme de souffrance, bien au contraire. Pour la grande majorité des Parisiens, les conditions de vie s'aggravent avec la guerre qui dure. Blocus anglais et prélèvements allemands créent une véritable pénurie. Les biens de consommation courante (vêtements, savon, charbon...) deviennent vite introuvables. Le rationnement est instauré dès septembre 1940, et il frappe aussi et surtout les denrées alimentaires. Une classification selon l'âge et les besoins supposés en calories est établie. Les mairies distribuent des cartes nominatives avec des tickets pour se procurer, selon les jours, du pain, du sucre, de la viande (les jours "avec"), mais aussi des chaussures (à semelles de bois), du tabac, etc. Le ravitaillement devient la première préoccupation des Parisiens. Très vite, les queues s'allongent devant les magasins, les rations diminuent et les ersatz (faux café, faux sucre, faux tissu) apparaissent. Le rutabaga, sorte de chou à faible valeur calorique, refait surface et devient le symbole du nouveau régime alimentaire.

Pour améliorer l'ordinaire il faut recourir au "système D" (grâce à de la famille ou des relations vivant à la campagne où l'on se procure plus facilement le nécessaire) ou au marché parallèle (et illégal), le marché noir. On peut y obtenir, mais à des prix sans cesse en hausse, ce que l'on ne trouve pas ou plus avec des tickets. D'une manière générale, et même si l'on n'en meurt pas, on a faim à Paris sous l'Occupation.

1. Extrait de *Courage*, in *Au Rendez-vous allemand*, 1944

2. Jean Pierre Azéma, *De Munich à la Libération. 1938-1944*, Le Seuil, Paris 1979, p. 164.

Et de plus en plus car les rations baissent régulièrement. En 1940, les tickets pour un adulte donnent droit à 500 grammes de matière grasse par mois. Cette ration tombe à 150 grammes en 1944.² Alors qu'avant guerre Paris recevait 1 200 000 litres de lait par jour, il n'en reçoit plus que 220 000 en juillet 1944. Nourrissons et adultes seront victimes de carences alimentaires. Mais à la faim s'ajoute aussi le froid. Les hivers de l'Occupation furent particulièrement rigoureux (70 jours de gel à l'hiver 1940-1941³) alors qu'on ne trouve pratiquement ni charbon ni bois de chauffage. Pour se réchauffer, le Parisien se calefeutre chez lui ou quitte son logement pour faire de la marche ou trouver refuge dans un lieu public fermé. Les moyens de locomotion se limitent désormais au bus à gazogène et au métro toujours bondés. La bicyclette devient, en raison de la pénurie d'essence, le moyen de transport individuel par excellence, et l'on peut l'utiliser sous la forme de vélo taxi si l'on en a les moyens. Enfin, la crainte de l'occupant, la multiplication des contrôles, les rafles et l'instauration du couvre-feu génèrent un fort sentiment d'insécurité dans la capitale. Il est renforcé par les alertes qui obligent les Parisiens à se ruer aux abris et leur rappellent que la France reste un champ de bataille possible. Les bombardements alliés font malheureusement des victimes dans la population civile, comme les 350 tués et les 500 blessés du premier bombardement de l'Occupation, visant les usines Renault de Boulogne-Billancourt le 3 mars 1942.

3. Gilles Perrault, *Paris sous l'Occupation*, op. cit., p. 260.

Lycéens et résistants

L'occupation allemande ne laisse pas la jeunesse indifférente. Très rapidement, des lycéens parisiens diffusent des tracts ou des journaux clandestins. Dès octobre 1940, des élèves de Janson de Sailly, La Fontaine et Claude Bernard distribuent la revue *Notre Droit* rédigée par un de leur professeur, Edmond Lablénie¹. Au lycée Carnot, des militants de la Jeunesse communiste, menés par Guy Môquet, impriment tracts et papillons. L'expression la plus spectaculaire du refus de l'occupation est la manifestation patriotique du 11 novembre 1940 qui mobilise 3 000 lycéens et étudiants place de l'Étoile.

En fonction des opportunités qui se présentent à eux, des lycéens intègrent des mouvements de résistance. Ils en forment parfois le noyau. C'est le cas des Volontaires de la Liberté, groupe créé en mars 1941 par des élèves de classe préparatoire de Louis-le-Grand (Jacques Lusseyran et Jacques Oudin) et Henri IV (Jean-Louis Bruschi et Pierre Cochery). Ils impriment un bulletin gaulliste tiré à 3 000 exemplaires (qui devient *Le Tigre* en 1942) et paraît jusqu'en août 1944. Les Volontaires de la Liberté entrent en contact avec d'autres mouvements à forte composante lycéenne comme "Résistance", de Jacques Destrées (Dr Renet), ou étudiante, comme "Défense de la France" de Philippe Viannay avec lequel ils fusionnent en 1943².

De petits groupes se forment dans différents établissements du secondaire. Au lycée Buffon, cinq

1. Henri Michel, *Paris résistant*, op. cit., p. 130.

2. Marie Granet, *Les jeunes dans la Résistance, 20 ans en 1940*, France-Empire 1996, p. 40.

3. Guy Krivopissko, *La vie à en mourir. Lettres de fusillés 1941-1944*, Tallandier 2003, p. 201.

Dernière lettre de Jacques Baudry à ses parents, Prison de Fresnes, 8 février 1943³

"Mes pauvres Parents chéris,
On va m'arracher cette vie que vous m'avez donnée et à laquelle je tenais tant. C'est infiniment dur pour moi et pour vous ! J'ai eu la chance de savoir avant de mourir que vous étiez courageux. Restez-le. Surtout ma petite Maman, que j'embrasse de tout mon pauvre cœur. Mes pauvres chéris. J'ai accepté le combat, vous le savez. Je serai courageux jusqu'au bout. La guerre sera bientôt finie. Vous serez quand même heureux dans la paix, un peu grâce à moi. [...] Exécution ce matin à 11 heures. Je penserai à vous. À Nicole. Hélas, nos beaux projets d'avenir ! Qu'elle ne m'oublie pas non plus, ni mes parents. Mais surtout la vie continue pour elle. Qu'elle profite de sa jeunesse. Papa, Maman, mes chéris qui m'avez tant aimé. Adieu. Je vous étreins bien fort tous trois. Courage. Vivez. Je vous embrasse le plus tendrement pour la vie. Adieu Papa, Maman. Adieu Nicole. Vive la France !

Votre Jacques"

élèves (Pierre Benoît, Pierre Grelot, Jacques Baudry, Lucien Legros et Jean Arthus) organisent le 16 avril 1942 une manifestation pour dénoncer l'arrestation de leur professeur, Raymond Burgard (co-fondateur du journal clandestin *Valmy*). Alertées, les forces de l'ordre encerclent le lycée mais les "cinq" parviennent à s'échapper. Contraints d'entrer dans la clandestinité, ils rejoignent les FTP. Dans les deux mois qui suivent, ils multiplient les actions de sabotage et les attentats contre l'occupant. Quatre d'entre eux sont arrêtés en juin, le cinquième en août 1942. Ils sont condamnés à mort le 15 octobre 1943. Les deux plus jeunes avaient 17 ans et le plus âgé 20 ans.



PARIS INSURGÉ, PARIS LIBÉRÉ

Tireurs à la fenêtre de l'Hôtel de Ville

La grande espérance née avec le débarquement, puis le sentiment que les forces alliées se rapprochaient chaque jour, que leur arrivée était maintenant imminente, enfin le spectacle quotidien du déménagement des services allemands, avaient créé une fièvre qui grandissait et je faisais de trop longs trajets à bicyclette à travers Paris pour ne pas éprouver la sensation physique que Paris était mûr pour un grand soulèvement.

Alexandre Parodi
(interview du *Figaro* du 26 août 1964)

Les conditions de la Libération



Les membres du CPL et Rol-Tanguy (de dr. à g.) :
Marrane, Marie-Hélène Lefaucheu, Tollet, Demarre, Carrel, Rol, Hamon, Rigal, Maynial

Occupé depuis quatre ans, Paris est le remords du monde libre. Depuis que les combats se sont portés sur le sol de France à l'issue de l'opération Overlord le 6 juin 1944, il attend avec impatience l'heure de sa libération. Une fois le front allemand percé en Normandie, la capitale française se retrouve au centre de la stratégie et au cœur de la politique.

Pour le chef de la **France combattante**, il est essentiel que les armes de la France agissent à Paris avant celles des Alliés, que le peuple contribue à la défaite de l'invasisseur, et que la libération de la capitale porte la marque d'une opération militaire et nationale. L'insurrection est politiquement nécessaire pour maintenir l'unité de la Résistance et une administration nouvelle doit être en place avant l'arrivée des Alliés. Le 3 juin 1944, le Comité français de Libération nationale (CFLN), dirigé par le général de Gaulle, se transforme en Gouvernement

provisoire de la République française (GPRF), pleinement reconnu par la Résistance intérieure. Les mouvements de résistance et le chef de la **France combattante** s'accordent sur la nécessité de l'insurrection, à condition qu'elle se déroule dans l'ordre et qu'ils en restent maîtres.

La préparation politique

La Résistance intérieure a gagné en autorité. Les Parisiens la connaissent surtout par la presse clandestine imprimée en majorité à Paris depuis 1944 et compte une bonne centaine de jour-

naux. À l'extérieur et à l'intérieur de la France, la Résistance s'est structurée et tout est prévu pour qu'elle prenne sa place dans l'organisation du futur pouvoir.

À Alger, le pouvoir exécutif est assuré par le GPRF et le pouvoir législatif par l'Assemblée consultative provisoire, née le 3 novembre 1943. À Paris, le Gouvernement provisoire est représenté par le délégué général, Alexandre Parodi. La Délégation comprend diverses commissions, chargées des questions économiques, du ravitaillement, de la mise en place des comités de libération, de la nomination des préfets et des secrétaires généraux. Alexandre Parodi dirige tous ces services, mais n'a pas d'autorité directe sur les divers groupements de Résistance. Le général de Gaulle lui donne le 14 août, le titre de ministre délégué dans les territoires non encore libérés c'est-à-dire de représentant direct de son autorité pour renforcer ses pouvoirs et contrôler l'insurrection,

Par ailleurs, Georges Bidault qui a succédé à Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la Résistance (CNR), est le chef de la Résistance. Durant l'été 1944, pour des raisons de sécurité seul le bureau du CNR se réunit. Il comprend outre Georges Bidault, Louis Saillant (CGT), Pierre Villon* (**Front national**), Pascal Copeau (MUR) et Maxime Blocq-Mascart (OCM).

Le Comité parisien de la libération (CPL), quant à lui, œuvre également par son noyau actif, son bureau de six membres. Il prépare l'insurrection suivant les directives du CNR et dispose des milices patriotiques, sorte de "police populaire", chargée de missions d'ordre public et de soutien armé au service des comités locaux de libération dans Paris et le département de la Seine. En liaison étroite avec l'état-major régional des FFI, le

bureau du CPL prépare les mesures à prendre le jour du soulèvement pour coordonner action militaire et mouvement insurrectionnel. Ses appels à la population pour participer aux manifestations et aux grèves jouent un rôle mobilisateur et entretiennent un climat propice à la combativité des Parisiens. Ils suscitent aussi le développement des sabotages après le débarquement allié le 6 juin 1944.

La préparation militaire

Le général Jacques Chaban-Delmas*, délégué militaire national, est le responsable militaire du GPRF, placé sous l'autorité du général Koenig, commandant en chef des FFI resté à Londres pour coordonner les opérations avec celles des Alliés. Il est chargé de subordonner toute l'action militaire de la Résistance au général Koenig.

Le **Comité d'action militaire** (COMAC), organisme de direction de commandement des FFI rattaché au CNR depuis mai, est composé de trois membres : Pierre Villon, du **Front national**, Maurice Kriegel* (*Valrimont*) des MUR, et le commandant Jean de Vogüe* (Vaillant), des mouvements de zone Nord avec un chef d'état-major FFI Alfred Malleret-Joinville.

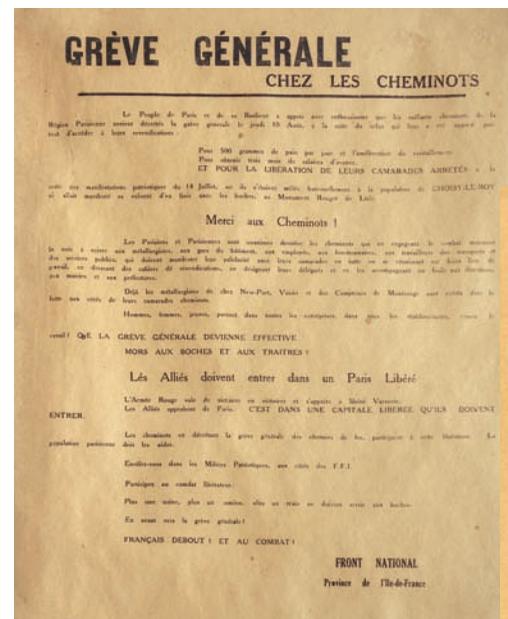
Enfin, Henri Rol-Tanguy*, FTP, élu chef régional FFI de la région P1 (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) parisienne avec le grade de colonel, à la suite de l'arrestation du commandant Lefaucheu en juin, commande les insurgés. Doté d'un état-major efficace, il dispose d'un adjoint pour le département de la Seine, le colonel de Marguerittes, dit Lizé*, officier confirmé. Le COMAC puis les FTP le 8 août, à la demande de leur chef national, Charles Tillon, se placent sous ses ordres. Il prépare et dirige sur le plan militaire l'insurrection parisienne.



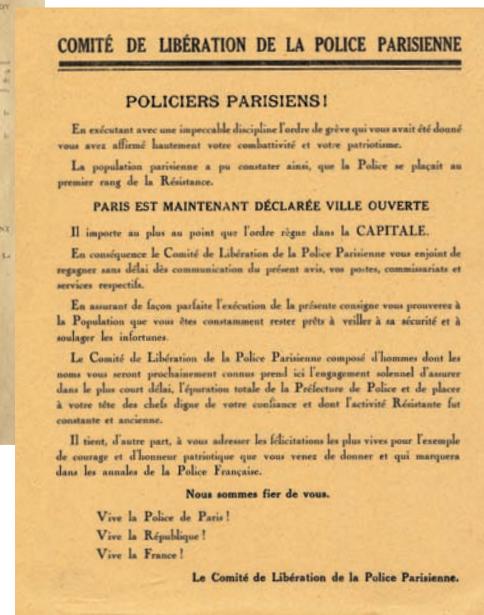
Le général de Gaulle à Bayeux le 14 juin 1944

Pour affirmer la souveraineté française, de Gaulle doit entrer dans Paris. L'unité chargée de cette mission est la 2^e Division blindée française, la 2^e DB. Son commandant, le général *Leclerc**, compagnon de la première heure du général de Gaulle, est l'un des chefs les plus illustres de la France libre, l'homme qui a pris l'oasis de Koufra aux Italiens le 1^{er} mars 1941. Il a été chargé par de Gaulle de mettre sur pied la 2^e DB. Au noyau originel de Français libres, *Leclerc* y a adjoint des unités entières de l'armée d'Afrique, des républicains espagnols, des

évadés de France par l'Espagne, des Corses. Formée d'hommes et de femmes de tous horizons géographiques – il y a 22 nationalités –, de toutes convictions politiques et religieuses, elle représente pour *Leclerc* "sa plus belle victoire", le symbole de cette union retrouvée que de Gaulle souhaitait instaurer en France sous son autorité. Equipée et ravitaillée par les Américains, elle est placée sous leur commandement. *Leclerc* a été informé par un ordre écrit du général de Gaulle remis par le capitaine de



Tract d'appel à la grève des cheminots



Affiche des mouvements de résistance de la Police parisienne

Boissieu, membre de l'État-major de la Division, le nommant, gouverneur militaire de Paris par intérim après avoir libéré la capitale. Le général Eisenhower, commandant en chef allié, a promis au général de Gaulle que les Français seraient les premiers à entrer dans Paris. Fin avril - début mai 1944, la 2^e DB quitte le

Maroc pour l'Angleterre afin de parfaire son instruction. Rattachée à la 3^e armée du général Patton, elle est acheminée vers le sud de l'Angleterre puis embarquée dans la région de Southampton fin juillet, au moment où la percée du front allemand en Normandie se profile. Elle débarque à *Utah Beach* (Saint-Martin-de-Varreville dans le département de la Manche), le 1^{er} août 1944.

tres! Les Alliés doivent entrer dans un Paris libéré”. Le CPL étend le mot d’ordre aux autres corps de métiers.

Réunis le 14 août avec Carrel du CPL et *Rol-Tanguy*, les trois mouvements de résistance de la police, le **Front national**, Police et Patrie et Honneur de la Police s’entendent pour créer le Comité de libération de la police et déclencher l’appel à la grève pour le lendemain en réponse au désarmement par les Allemands de policiers à Asnières et Saint-Denis.

Les postiers et les infirmiers se mettent en grève le 18 août. La BBC encourage le mouvement. L’arrêt des usines, le sabotage des voies ferrées, le noyautage des administrations paralysent progressivement la vie économique de la capitale : le charbon manque, le gaz est arrêté, les coupures d’électricité se multiplient. Paris est au bord de l’asphyxie. Les difficultés de transport s’aggravent. Les étalages se vident : plus de viande, les légumes se font rares. Les souffrances des Parisiens galvanisent les énergies, la colère gronde.

Les soubresauts de Vichy

Pétain envisage une entente avec le général de Gaulle et fait prendre contact avec lui. De Gaulle refuse.

Laval, chef du gouvernement de Vichy, auquel le maréchal a abandonné la plupart de ses pouvoirs depuis 1942 veut éviter l’arrivée du général de Gaulle au pouvoir. Pour s’y opposer, il imagine de recourir à Édouard Herriot, président de la Chambre des députés jusqu’en juillet 1940, pour former un gouvernement. Le 12 août, il le fait chercher à Nancy, où il est assigné à résidence, et l’installe à l’Hôtel de Ville chez le préfet de la Seine. Mais l’arrestation d’Édouard Herriot par les Allemands met fin à cette mascarade.

Avant de prendre, le 17 août, le chemin de l’exil vers l’Allemagne, Laval confie aux représentants du gouvernement de Vichy à Paris, Bussièrre et Bouffet respectivement préfet de police et préfet de la Seine, le maintien de l’ordre et l’accueil des Alliés. Ils sont assistés de Pierre Taittinger, président du Conseil municipal et de Victor Constant, président du Conseil général de la Seine. Le 20 août, Pétain quitte la France sous escorte allemande à destination de Sigmaringen, où il rejoint les membres de son défunt gouvernement. Les Américains n’ont pas voulu négocier avec le gouvernement de Vichy.

Les forces allemandes

Depuis l’attentat manqué contre Hitler le 20 juillet 1944, le personnel militaire allemand compromis à Paris a été renouvelé. Le général Boineburg-Lengsfeld est remplacé par le général von Choltitz* à la tête du **Gross Paris**. Choisi pour son efficacité et sa fidélité absolue au Führer, von Choltitz reçoit le 7 août son nouveau commandement des mains même de Hitler à son bunker de Rastenburg. Issu d’une grande famille de soldats et de propriétaires terriens de Silésie, il a pris part aux campagnes de Pologne et de Russie, où il s’est distingué au siège de Sébastopol en juillet 1942. Von Choltitz a combattu les Alliés en Italie puis en Normandie. Lorsqu’il arrive à Paris, le 9 août, il a cinquante ans. Le nouveau commandant du **Gross Paris** dispose de troupes de sécurité constituées de quatre régiments de soldats âgés. On lui affecte un détachement de 17 chars de la division Panzerlehr, un bataillon de choc de la 1^{re} armée et des batteries de la 1^{re} brigade de Défense contre avions (DCA).

L’insurrection



Barricades sur le Pont Neuf

Tous au combat

Le 17 août 1944, 1 500 fonctionnaires manifestent place de l’Hôtel de Ville. Au sein du CPL, Tollet est favorable à l’appel aux armes. À la Délégation générale, Alexandre Parodi et Jacques Chaban-Delmas sont très réticents à déclencher l’insurrection parce qu’ils redoutent les destructions et veulent éviter l’hécatombe. De retour de Londres le 16 août, Chaban est porteur des ordres du général Koenig de ne pas déclencher prématurément l’insurrection.

Mais la situation est tout autre en région parisienne où la montée vers un grand soulèvement est irréversible. Le 10 août, les FTP ont lancé un

Paris se bat aujourd’hui pour que la France puisse vivre demain.
Albert Camus¹

appel “Tous au combat ! En avant pour l’insurrection nationale ! Marchez au canon!”. Dans l’après-midi du 18 août, la CGT et la CFTC appellent tous les travailleurs à la grève. Consulté, le CNR décide, sur la proposition de Georges Bidault, de soutenir ces initiatives. Le soir, les commandants de la Garde républicaine et de la Gendarmerie de la Seine se placent sous les ordres de la Délégation générale. Dans la soirée, le colonel *Rol-Tanguy* décrète la mobilisation générale en exécution des consignes du CNR et en accord avec les décisions du CPL. Par

1. *Combat*, 24 août 1944, in *Essais*, La Pléiade, Gallimard.

une affiche apposée sur les murs, ordre est donné à tous les Parisiens de rejoindre les FFI.

Les décisions d'Alger

Il est certain que le mot insurrection, par sa connotation révolutionnaire, fait peur à beaucoup. Le Gouvernement provisoire à Alger entend contrôler les événements et par sa dernière instruction de mai, il impose de ne lancer aucune action de masse avant le passage à l'offensive des armées alliées.

Autre pierre d'achoppement, le CPL, comme tous les comités de Libération, aurait dû désigner les autorités municipales ce qui supposait de revoir le statut municipal de Paris. Les précédents de 1830, 1848 et 1870 incitent le gouvernement, dont le délégué général, Alexandre Parodi est à Paris, à contrôler la situation et rester maître de la capitale. Il est décidé que les préfets n'auraient qu'une autorité administrative et le choix se porte sur Charles Luizet*, Français libre de la première heure qui a fait ses preuves comme préfet de la Corse libérée pour la Préfecture de police et Marcel Flouret*, ancien chef de cabinet de Vincent Auriol, pour la préfecture de la Seine. Le CPL qui oppose un des siens, Georges Marrane ancien maire d'Ivry et ancien président du Conseil général de la Seine, un des fondateurs du **Front national** en zone sud, doit s'incliner. Luizet comme Flouret sont placés sous l'autorité de Parodi en prélude à la restauration de l'État.

Le 19 août, premier jour de l'insurrection

L'insurrection se prépare. L'initiative vient de la police : le commandement allemand a donné l'ordre aux policiers de reprendre leur service. Prévenus dans la nuit, 2 000 policiers insurgés occupent la préfecture de police au matin du

Tract de la Résistance aux Allemands :

"Vous ne pouvez plus tenir Paris... Assez de sang, rendez vos armes pour que votre vie soit épargnée, évitez des vengeances [...], toute action est un double crime contre le peuple français et le peuple allemand".

19 août. Bussière, le préfet de police est arrêté. Rol-Tanguy se rend sur les lieux pour soutenir les insurgés et leur prescrire le port du brassard FFI. L'ordre général d'insurrection nationale, lancé quelques heures avant, rappelle à chacun sa mission : patrouilles dans Paris, occupation des bâtiments publics, usines, gares... enfin "ouvrir la voie de Paris aux armées alliées victorieuses et les y accueillir". Les policiers accueillent Charles Luizet et hissent les couleurs.

Dès l'après-midi, le poste de commandement du chef des FFI d'Île-de-France est transféré du 66 rue de Meaux (19^e arrondissement) au 9 rue Schoelcher (14^e arrondissement), dans les souterrains d'un immeuble du Service de l'Assainissement, relié avec les différents postes d'égoûts de la capitale par un réseau téléphonique indépendant. L'emplacement choisi tient également compte de la marche des armées alliées attendues par le sud de Paris. En effet, en juin, lors d'une réunion du COMAC, Chaban-Delmas avait signalé à Rol-Tanguy que l'unité poussée en avant la première serait la 2^e DB.

Les premières fusillades éclatent. Les milices patriotiques s'emparent des Halles et de la Poste centrale de la rue du Louvre. Les FFI passent à l'attaque dans les 1^{er} et 13^e arrondissements, à Saint-Denis, Neuilly, Vitry et Aubervilliers. Observant les directives du CPL, les comités locaux de libération occupent les mairies d'arrondissement. Parfois, les choses se passent de la manière la plus simple : une délégation du comité local de libération arrive, l'équipe en

Parodi adresse une proclamation aux Parisiens : "L'ennemi qui hier encore, refusait de reconnaître notre armée de l'intérieur a demandé une trêve. Que chacun demeure à son poste et exécute les ordres... Le combat continue, vive le général de Gaulle..."



Voiture de la police équipée d'un haut-parleur informant les insurgés qu'une trêve a été conclue avec le commandant du *Gross Paris*

exercice lui cède la place de bon gré. Dans le 19^e arrondissement, elle se met spontanément à sa disposition. En banlieue Est, les mairies de Montreuil, des Lilas, de Bondy ont été prises dès le vendredi 18 août par des FTP.

L'occupation des édifices gouvernementaux doit être exécutée sous les ordres d'Alexandre Parodi. Pour assurer l'intérim avant l'arrivée des ministres du Gouvernement provisoire, chaque ministère est confié à un secrétaire général, rejoint par un officier de police accompagné d'un détachement armé et qui n'a plus qu'à prendre possession de l'édifice déserté. Mais les consignes du Délégué général sont parfois devancées : le palais de l'Élysée est occupé par un détachement de gardes de la caserne de Penthièvre ; l'hôtel Matignon est libéré par une centaine d'hommes du

groupement spécial de protection chargé de la sécurité de Laval qui ont choisi l'insurrection et qui accueillent Yvon Morand, collaborateur d'Alexandre Parodi, et son adjointe, venus prendre possession du lieu.

Le drapeau tricolore flotte à l'Hôtel de Ville. Pierre Taittinger, le président du Conseil municipal, a été signifié dans ses locaux, mais Bouffet, le préfet de la Seine, est toujours en place. Le dimanche 20 à l'aube, Léo Hamon, du CPL, et une poignée d'hommes de "Ceux de la Résistance" investissent l'Hôtel de Ville sans grande difficulté, avec l'aide de quelque 200 agents résistants. Bouffet est arrêté. La défense est confiée à Aimé Lepercq* de l'OCM, assisté de Roger Stéphane*. L'après-midi, Marcel Flouret, le nouveau préfet, s'installe.

Dans les premières 24 heures de l'insurrection, les actions de guérilla qui éclatent en divers points de la capitale sont menées par les groupes FFI d'arrondissements. Le 19 août reste une journée de mobilisation. Mais l'effet de surprise joue à plein. Les insurgés s'emparent des dépôts d'armes, contrôlent le réseau téléphonique et se saisissent des Halles grâce à l'action du commandant Faucher, le 20 août, pour nourrir la population après que les Allemands ont incendié les Moulins de Pantin pour affamer les Parisiens.

Août 1944 : presse clandestine, presse libre

La plupart des immeubles destinés à l'Information sont aussi occupés le samedi 19 et le dimanche 20 août. Les résistants de la Radio se trouvent déjà dans la place, au 37 rue de l'Université. En effet, dès 1942, Pierre Schaeffer avait fondé un studio d'essai destiné à tester de nouvelles émissions et former des techniciens. Il a également rassemblé pour le jour de la Libération des disques enregistrés, chants nationaux, musique interdite. Philippe Henriot, ministre de l'Information du gouvernement de Vichy, l'avait renvoyé, mais son équipe était restée.

La presse collaborationniste cesse de paraître le 18 août. Le même jour, les sièges des journaux collaborationnistes (*La Gerbe*, rue des Pyramides ; *Je suis Partout*, rue de Rivoli ; *L'Intransigeant*, rue Réaumur) sont occupés. Le 20 août, les rédacteurs des titres de la Résistance occupent les locaux qu'on leur a attribués. *Le Soir*, *le Front national* et *Libération* se partagent l'immeuble de *Paris-Soir*, rue du Louvre ; *Combat*, *Franco-Tireur*, et *Défense de la France*, celui de *L'Intransigeant* ; *Le Populaire* et *Libération Soir* s'installent dans celui du *Matin*, à l'angle du boulevard Poisson-

nière et de la rue du Faubourg-Poissonnière et *L'Humanité* dans celle du *Petit Parisien*, rue d'Enghien. Les journalistes et photographes installent l'Agence France presse dans les locaux de l'office d'information de Vichy (agence Havas avant guerre) place de la Bourse et s'apprentent à couvrir l'événement. Dans la presse, le mot d'ordre est : "Typos à vos machines ! Au marbre, rédacteurs ! Roulez rotatives ! A vos cycles, camelots ! Et que partout à travers la ville, les feuilles incendiées enflamment les Parisiens."

Alexandre Parodi interdit la sortie des journaux et les émissions radio. S'il a accepté le déclenchement de l'insurrection pour préserver l'unité de la Résistance, il craint, comme son adjoint *Chaban*, l'écrasement des insurgés par les Allemands. *Chaban* presse d'ailleurs le général Koenig d'obtenir au plus vite l'intervention militaire des Alliés.

Les Américains n'ont pas l'intention de modifier leur stratégie et de se porter sur la capitale. L'occupant, quant à lui, commence à réagir. Les FFI perdent Neuilly et les mairies des 1^{er} et 20^e arrondissements. Les combats s'étendent à la place et au boulevard Saint-Michel. Dans l'après-midi du 19, les Allemands tentent par deux fois de reprendre la préfecture. Les insurgés n'ont plus de munitions que pour quatre ou cinq heures. La disproportion des moyens inquiète Parodi, *Hamon* et *Chaban*.

La Trêve

Sans consulter *Rol-Tanguy*, Parodi donne l'ordre d'évacuer la préfecture de police, mais le Comité de libération de la police refuse. C'est à ce moment que Raoul Nordling*, le consul de Suède, entre en jeu. Le 17 août, il avait déjà obtenu la libération de quelques 3 000 prison-



Equipe de secours devant l'Hôtel-Dieu

niers politiques. Dans la matinée du 19, il s'entretient avec von Choltitz. Les deux hommes évoquent l'occupation des édifices publics par les Résistants. En fin d'après-midi, Nordling reçoit un appel téléphonique de la préfecture lui demandant de servir d'intermédiaire auprès des Allemands pour obtenir une suspension d'armes. Au soir du 19, une trêve de cinquante minutes est conclue verbalement pour les abords immédiats de la préfecture ; elle est étendue, dans la nuit, à tous les édifices occupés par la Résistance. Le 20 août en fin de matinée, des tracts annonçant la trêve sont diffusés par des voitures de la police et de la *Feldgendarmrie*. Mais la trêve est peu respectée de part et d'autre. En effet, l'ensemble de la Résistance est hostile à cette initiative parce qu'elle risque de briser l'insurrection. *Rol* et *Lizé* rappellent que "tant que les Allemands restent à Paris, le devoir est de les combattre". Ils font placarder un avis selon lequel aucune trêve n'a été conclue entre le commandement français et le commandement ennemi.

Le 20 août toujours, à l'initiative de Carrel, le Parti communiste, le **Front national**, l'Union des syndicats et les FTP, signent un appel commun :

"Ceux qui se battent depuis trois ans dans les rangs des FFI, ceux qui se battent depuis plusieurs jours, ne sauraient cesser le combat tant qu'un seul boche reste encore en liberté sur le sol de la capitale... Pratiquez la guérilla, attaquez les boches partout où vous le pouvez". L'appel porte en exergue une citation du général de Gaulle lui-même hostile à la trêve, estimant en militaire qu'il faut se battre.

Le même jour, Parodi et ses deux adjoints, Émile Laffon et Roland Pré, sont arrêtés et conduits chez von Choltitz à qui ils se présentent comme les ministres du général de Gaulle. Convoqué, Nordling s'en porte garant et les trois hommes sont libérés. Pour ne pas rompre la cohésion de la Résistance et permettre l'arrivée du général de Gaulle dans un Paris libéré, Parodi consent le 22 au matin, à une reprise générale des combats, qui n'ont en fait pas cessé.

*En plein mois d'août un lundi soir de couleur tendre,
Un lundi soir pendu aux nues
Dans Paris clair comme un œuf frais,
En plein mois d'août notre pays aux barricades,
Paris osant montrer ses yeux,
Paris osant crier victoire,
En plein mois d'août un lundi soir.*

Paul Eluard²

Et tout à coup, d'un peu partout, on voit sortir des bouteilles incendiaires. C'est un spectacle courant de voir des jeunes hommes qui se lancent sur un char allemand, ouvrent le capot et jettent une bouteille !
Maurice Kriegel-Valrimont³

2. Novembre 1944, in *Œuvres complètes*, La Pléiade, Gallimard.
3. Interviewé par Philippe Ragueneau in *op. cit.*, p. 97.



Cécile Tanguy
au PC de Denfert-Rochereau



Les couleurs hissées à la préfecture de Police
lors de la visite de Georges Bidault, le 23 août

Barricades et combats

Malgré la trêve, la place Pereire, la place Saint-Augustin, le Sénat sont le théâtre de combats sanglants. Dans la soirée du 21 août, les premières barricades sont édifiées, au carrefour Saint-Germain-Saint-Michel, dans le secteur entre la Seine et le Luxembourg qui défend l'île de la Cité. Le 22 août, Rol fait afficher un ordre pour la défense de la population parisienne, accompagné d'un appel : "Tous aux barricades!". Le même jour, la presse, enfin libre de paraître, diffuse des instructions pour les construire. Et ce sont près de 600 barricades qui surgissent un peu partout. Parisiens et Parisiennes, jeunes et moins jeunes, font la chaîne pour se passer pavés, grilles, sacs de sable... tout est bon. L'état-major FFI surveille les travaux. Rol fait même appel au secrétaire du syndicat des terrassiers. L'objectif du commandement est de réduire la circulation allemande. Les barricades n'ont pas pour effet de libérer Paris, mais elles ont un impact psychologique très grand : les Parisiens participent à leur propre libération. Paris renoue

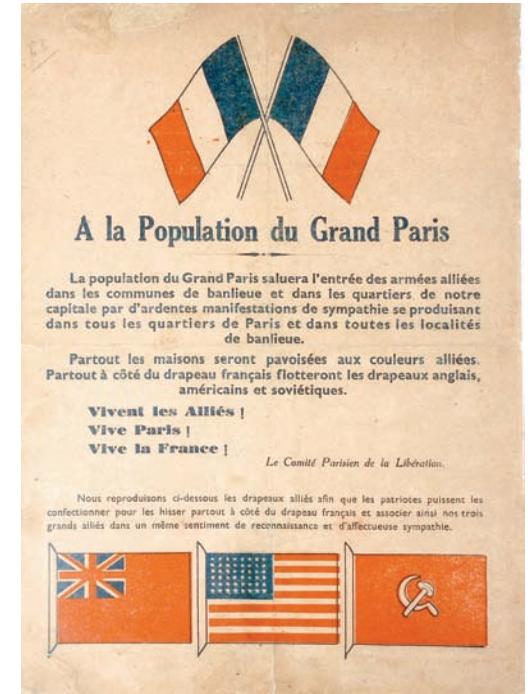
avec la tradition révolutionnaire de 1830 et 1848, dont les barricades sont le symbole. De leur côté, les autorités se mettent en place. Le 22 août, Parodi, en tant que ministre délégué et, à ce titre, président du conseil provisoire, réunit les secrétaires généraux à l'hôtel Matignon. Les problèmes du ravitaillement, de la reprise du travail et du retour à l'ordre sont évoqués. Le jeudi 23, Georges Bidault, qui rompt ainsi avec l'anonymat de la Résistance, rend visite aux défenseurs de la préfecture de police. La bataille fait rage près du Palais-Royal, place du Panthéon et place Maubert, rue de Seine, place de la Chapelle. Les Allemands ne se hasar- dent plus guère que sur les grandes artères. Au matin du 23, ils attaquent, avec cinq chars, le Grand Palais où se trouve le commissariat central du 8^e arrondissement. Des obus font explo- ser les stocks de munitions, déclenchant l'incendie. Les Allemands taillaient les tuyaux que les pompiers mettent en position. À 11 heures 30, les défenseurs du Grand-Palais ne répendent plus, les FFI sont capturés. Les coups

de mains pour prendre des armes à l'ennemi se multiplient, alternant avec des combats plus sévères près du Louvre, aux Batignolles, dans le 14^e, aux Gobelins, à la préfecture.

Les combats de la libération se sont parfois accompagnés d'une épuration populaire, de débordements violents et de règlements de comptes sommaires. On assiste à des scènes où des collaborateurs, ou supposés tels, sont brutalisés voire lynchés par la foule. Des femmes accusées, à tort ou à raison, de collaboration sont humiliées en public (tondues ou le corps peint de croix gammées).

Les intentions allemandes

Le 19 août, Hitler a donné l'ordre à von Choltitz de défendre Paris coûte que coûte : "Paris doit cesser d'être la ville des embusqués... Aucun homme capable de porter les armes ne doit rester à l'arrière... Tous les hommes mobilisables seront envoyés au front". Le 22 août, von Choltitz capte par radio un nouvel ordre, tout aussi ferme, du Führer : "Paris doit être réduit en un monceau de ruines". Il doit défendre la ville jusqu'au dernier homme, "détruire tous les ponts" et, s'il le faut, "périr lui-même sous les décombres". Mais si Hitler n'a jamais prononcé les fameux mots "Paris brûle-t-il ?", il ne souhaite pas préserver Paris, ni répéter l'exemple de Rome, déclarée ville ouverte le 5 juin 1944 par le maréchal Kesselring, ce qui eut pour effet de faciliter la progression des Alliés. Le maréchal Model, commandant des forces allemandes de l'Ouest, dont dépend von Choltitz, lui ordonne à son tour de tout mettre en oeuvre pour faire sauter les ponts. Celui-ci lui rend compte le 23 août que les ordres de destruction ne peuvent être opérés. La 7^e armée allemande, qui bat en



retraite, ne fait donc que traverser Paris. Les forces allemandes sont alors concentrées au centre de Paris, autour de quelques points d'appui : l'hôtel Majestic, avenue Kléber, siège du haut-commandement militaire en France ; les hôtels Meurice et Crillon, sièges du commandant du *Gross Paris* et de la marine allemande englobant le périmètre de la Concorde et du jardin des Tuileries où sont stationnés des chars ; l'Opéra pour la Kommandantur ; la caserne du Prince-Eugène, place de la République ; le Palais Bourbon ; le ministère des Affaires étrangères ; les Invalides ; l'École militaire ; le Sénat et la Tour Eiffel.

Chronologie de la Libération de Paris

Juin 1944

Samedi 3, proclamation à Alger du Gouvernement provisoire de la République française.

Lundi 5, *Rol-Tanguy* est nommé commandant des Forces françaises de l'intérieur d'Ile-de-France.

Mardi 6, débarquement allié en Normandie.

Mercredi 28, élimination de Philippe Henriot par un groupe-franc des FFI.

Juillet 1944

Vendredi 14, manifestations populaires anti-allemandes dans la région parisienne, plus de 100 000 personnes sont rassemblées.

Août 1944

Mardi 1^{er}, la 2^e DB débarque en Normandie et participe à la bataille.

Jedi 10, grève des cheminots.

Dimanche 13, grève des gendarmes ; 3000 agents de la Compagnie du Métropolitain se mettent en grève, les Allemands désarment 375 gardiens de la Paix. Pierre Laval charge les préfets de la Seine et de police de représenter le gouvernement de Vichy auprès des Alliés. Laval quitte Paris à destination de l'Allemagne.

Mardi 15, débarquement allié en Provence. Grève de la police décidée par les trois organisations de policiers résistants.

Mercredi 16, massacre par les Allemands de 35 jeunes au Bois de Boulogne et sept autres rue Pierre Leroux.

Jedi 17, Radio Paris (collaborationniste) suspend ses émissions. Le dernier convoi de déportés part de Drancy.

- 12h30 Raoul Nordling, consul de Suède, signe avec von Choltitz, commandant du *Gross Paris*, à l'hôtel Majestic un accord relatif à la libération de 3 000 détenus politiques.

Vendredi 18, matin, grève des postiers et des infirmiers. Les journaux collaborationnistes ne paraissent pas. Après-midi, les appels de mobilisation générale du colonel *Rol* et des élus communistes appelant le peuple de Paris à l'insurrec-

tion sont apposés sur les murs ; ils sont confirmés le lendemain par le CNR et le CPL ; appel à la grève générale de la CFTC et de la CGT.

Samedi 19, 8h, 3 000 agents de police occupent la préfecture de police. Alexandre Parodi, ministre du général de Gaulle, met toutes les forces de la Résistance aux ordres du colonel *Rol*. Premières démonstrations allemandes contre la préfecture de police.

- 20h40, une trêve est conclue pour la préfecture de police par Nordling avec von Choltitz.

Dimanche 20, matin, le général de Gaulle insiste auprès d'Eisenhower pour qu'il envoie la 2^e DB sur Paris.

- 6h15, occupation de l'hôtel de ville par Léo Hamon (CPL) et quelques résistants.

- 8h15, le maréchal Pétain quitte Vichy pour l'Allemagne.

Extension de la trêve à l'ensemble de Paris.

- 17h, Marcel Flouret, préfet de la Seine nommé par le GPRF, arrive à l'hôtel de Ville.

Lundi 21, 12h, *Leclerc*, commandant la 2^e DB et, depuis déc. 1943, chargé par de Gaulle de libérer Paris, envoie un détachement en direction de la capitale (de Guillebon) ; en fin d'après-midi, les journaux de la Résistance paraissent au grand jour.

- 19h30, ordre est affiché de dresser des barricades, renouvelé le 22 par *Rol*.

Mardi 22, Paris se couvre de barricades.

- 9h, Gallois, est envoyé par *Rol* au QG du général Bradley pour obtenir l'aide militaire.

- 14h, Parodi préside la réunion des secrétaires généraux de tous les ministères qui représentent le gouvernement du général de Gaulle à l'hôtel Matignon.

- 19h15, Bradley donne l'ordre à *Leclerc* de foncer sur Paris avec l'aide de la 4^e division américaine.

Mercredi 23, von Choltitz reçoit l'ordre d'Hitler d'opérer le maximum de destructions. Il menace les résistants d'atta-

quer les édifices publics.

- 9h, incendie du Grand Palais.

Jedi 24, 7h, la 2^e DB arrive à la Croix-de-Berny à 19h.

- 20h, la radio française annonce l'arrivée de la 2^e DB.

- Dans l'après-midi un piper-cub lâche un tract sur la Préfecture de Police : "Tenez bon, nous arrivons".

- 21h22, le capitaine Dronne arrive à l'hôtel de Ville avec ses Républicains Espagnols ; les cloches sonnent.

- 21h30, le groupement Langlade atteint le pont de Sèvres.

Vendredi 25, 7h45, Billotte entre dans Paris. *Leclerc* arrive par la porte d'Orléans et installe son PC à la gare Montparnasse.

- 10h, von Choltitz est sommé de se rendre.

- 14h, le groupement Langlade arrive place de l'Étoile et obtient la reddition de l'hôtel Majestic (siège principal des troupes allemandes).

- 14h45, après l'assaut des soldats de la 2^e DB, von Choltitz est fait prisonnier et conduit à la préfecture de police où *Leclerc* lui fait signer la convention de reddition.

- 16h15, emmené au PC de *Leclerc* à Montparnasse, il signe une vingtaine de cessez-le-feu pour obtenir la reddition des points d'appui allemands. *Rol* signe un des exemplaires de la convention.

- 16h30, de Gaulle arrive à la gare Montparnasse. La République est de retour.

- 17h-20h, les Allemands se rendent.
- 19h, le général de Gaulle à l'hôtel de Ville.

Samedi 26, des éléments de la contre-attaque allemande.

- 15h-15h45, le général de Gaulle défile de l'Arc de triomphe à Notre-Dame.

- 23h45, bombardement allemand sur Paris.

du 27 au 30, la 2^e DB repousse les Allemands.

Mardi 29, défilé des Américains.

La Libération de Paris



Place de la Concorde transformée en camp retranché par les Allemands : ici, lors de l'attaque des chars de la 2^e DB le 25 août

Missions et pressions auprès des Alliés

Dès le 18 août, *Rol-Tanguy* a envoyé le commandant de Varreux (*Brécy*), de l'état-major régional, établir la liaison avec les Américains. Mais cette mission échoue car, près d'Étampes, sa camionnette est mitraillée par un avion américain qui la prend pour un véhicule ennemi. Le 22, Gallois, adjoint de *Rol*, réussit, avec l'aide du docteur Monod, à gagner les lignes américaines. Il expose à Patton la situation dans Paris, insiste sur l'urgence d'un soutien allié à l'insurrection, puis obtient de rencontrer *Leclerc* qui se trouve à Laval avec le 12^e groupe d'armées commandé par le général Bradley.

Le 20 août, le général de Gaulle qui arrive

d'Afrique du Nord, se rend en Normandie auprès d'Eisenhower. Celui-ci l'informe du contournement de la capitale par la 3^e armée en deux colonnes ; l'une a déjà atteint Mantes, l'autre arrive à Melun. À l'ouest, le groupe d'armées du maréchal anglais Montgomery, refoule la résistance tenace des Allemands et progresse lentement vers Rouen. Mais, entre Rouen et Paris, c'est le vide. De Gaulle lui rappelle "l'importance du sort de Paris, qui intéresse d'une manière essentielle le gouvernement français [...]". "Je me vois", lui dit-il, "obligé d'intervenir et de vous inviter à y envoyer des troupes. Il va de soi que c'est la 2^e division blindée française qui doit être désignée en premier lieu".

Aux yeux de nos soldats et de moi-même depuis le 25 août 1944, le Parisien c'est l'ami rencontré sur le plus beau champ de bataille, ami fidèle d'ailleurs, car beaucoup ne nous quittèrent pas, libérant avec nous la Lorraine et l'Alsace. Paris, depuis le 24 août 1944, cela signifie aussi pour nous, la France se redressant et jurant de retrouver sa grandeur quelles que soient les difficultés.
Général Leclerc¹

THESE SPACES FOR MESSAGE CENTER ONLY	
TIME FILED	MSG CEN
MESSAGE (SUBMIT TO MESSAGE CENTER IN DUPLICATE)	(CLASSIFICATION)
No 4	DATE 24 Août 1944
To FFI Préfecture de Police Paris	
Le Général LECLERC vous fait dire :	
Tenez bon, nous arrivons	
Lt Colonel C. L'Artillerie 2 ^e DB	76.50
OFFICIAL DESIGNATION OF WRITER	TIME
AUTHORIZED TO BE SENT IN CLEAR	SIGNATURE AND GRADE OF WRITER
	LT COL CREPIN

Volte-face américaine

Le 22 août, Eisenhower change d'avis. L'insurrection et la trêve soulignent la faiblesse des Allemands. Les pressions, venues de toutes parts, ont dû jouer : les services secrets alliés sont intervenus pour montrer l'importance de Paris et les Français n'ont cessé d'insister sur l'urgence de sa libération. Outre ceux avancés par les différents émissaires, les arguments du général de Gaulle n'ont pas manqué d'ébranler les convictions d'Eisenhower, compte tenu des promesses qu'il lui avait faites en décembre 1943.

Et puis la légitimité du général de Gaulle apparaît plus évidente depuis son accueil triomphal à Bayeux le 14 juin. Dans la soirée du 22 août, Bradley donne l'ordre à Leclerc de foncer sur Paris : tout doit être réglé avant le 23 à midi, fin prévue de la trêve. Cette échéance est fautive, mais c'est celle dont dispose le haut-commandement américain pour prendre sa décision.

1. Interview du général Leclerc par Manuel Poulet, en 1945.

"Tenez bon, nous arrivons !"

Après avoir participé aux opérations de Normandie aux côtés des Américains, la 2^e DB passe du commandement de Patton (3^e armée) à celui de Hodges (1^{re} armée) et plus particulièrement du 5^e corps d'armée du général Gerow. Du 13 au 19 août, la 2^e DB opère dans la région d'Argentan, tandis que les Américains poursuivent leur avancée vers l'Est. Le 20 août, le 15^e corps US franchit la Seine.

On ne comprend que mieux l'exaspération de Leclerc, chargé par de Gaulle de libérer la capitale. Sans en référer au commandement allié, Leclerc décide d'envoyer, le 21 août, en direction de Versailles et Paris, un élément léger mais capable de combattre, aux ordres du commandant de Guillebon. Le soir même, il atteint Nogent-le-Roi sans combat. Puis, après vingt-quatre heures de reconnaissance, entre Arpajon et la région Nord de Rambouillet, il se heurte, le 23, près de Trappes, à des unités de la Luftwaffe. Ayant appris entre-temps son arrivée en France,



Un char français pris par les Allemands en 1940 en surveillance le long de l'Hôtel de Ville

Leclerc rend compte à de Gaulle de son initiative. Ce dernier, qui reçoit la lettre au Mans, le 22 vers 12 heures, y répond aussitôt, approuvant son initiative. Il l'informe qu'Eisenhower lui a promis de fixer Paris comme objectif à la 2^e DB et que Koenig est, pour cette raison, auprès du commandement en chef américain. Dès le mercredi 23, à partir de 6 heures 30, la 2^e DB est en route vers Rambouillet. Elle est alors organisée en groupements tactiques qui combinent l'infanterie, les chars et l'artillerie. Regroupée dans la nuit, la division s'engage le 24, à partir de 7 heures, sur deux axes : le groupement Billotte* chargé de l'effort principal sur la RN 20, de Longjumeau à la Porte d'Orléans et le groupement Langlade*, chargé d'un itinéraire



Démontage des panneaux indicateurs allemands place de l'Opéra

La Libération, ce fut assurément la fin d'un cauchemar, c'est aussi le commencement d'une ère nouvelle, la nôtre.
Léo Hamon

plus à l'ouest, qui évite Versailles par la vallée de Chevreuse et vise le pont de Sèvres. La progression de la 2^e DB est marquée par de sévères combats à hauteur de Longjumeau, puis de Massy-Wisous, de la vallée de la Bièvre, de la Croix-de-Berny et de Fresnes. Leclerc rejoint Arpajon dans la matinée. Il est averti que, de Paris, le préfet Luizet veut lui parler. Il lui fait répondre "Tenez bon, nous arrivons !" et double la communication d'un message lancé dans l'après-midi sur la préfecture de police par un piper-club (petit avion de reconnaissance). À la tombée de la nuit, les éléments les plus avancés de la 2^e DB, sont à Bourg-la-Reine sur l'axe principal (groupement Billotte) et au pont de Sèvres sur l'axe secondaire (groupement

Carte des barricades et des itinéraires
de la 2^e Division blindée (2^e DB)
et de la 4^e Division d'infanterie
américaine (DIUS)

21 - 25 août 1944



- Barricades
- Général Leclerc
- Capitaine Dronne
- Groupement tactique Dio (GTD)
- Groupement tactique Billotte (GTV)
- Groupement tactique Langlade (GTL)
- 4^e Division d'infanterie américaine (DIUS)

L'affaire était à mes yeux,
d'une importance nationale,
j'étais prêt à la prendre à
mon compte et, si le com-
mandement allié tardait trop,
à lancer moi-même
sur Paris la 2^e DB.
Charles de Gaulle²

2. Mémoires de Guerre, l'Unité, 1942-1944, Plon 1971, p. 296

J'en félicite *Leclerc*. Quelle étape sur la route de la gloire ! J'en félicite aussi *Rol-Tanguy* que je vois à ses côtés. C'est en effet, l'action des forces de l'intérieur qui a, au cours des précédentes journées, chassé l'ennemi de nos rues, décimé et démoralisé ses troupes, bloqué ses unités dans leurs îlots fortifiés.

Charles de Gaulle³

Langlade). Cette situation ne satisfait pas *Leclerc* qui espérait être dans Paris le soir même.

La colonne du capitaine Dronne

Le 24 août au soir, *Leclerc* piétine d'impatience au carrefour de la Croix-de-Berny et donne l'ordre au capitaine Dronne* de gagner Paris pour annoncer l'arrivée de la division tout entière le lendemain, vendredi. Le capitaine Dronne a sous ses ordres un peloton de chars moyens réduit à trois unités (le Montmirail, le Romilly, et le Champaubert), deux sections d'infanterie portées par 10 half-tracks, dont les noms rappellent la guerre civile espagnole (Guadalajara, Guernica) et une section de génie. Les Républicains

3. *Mémoires de Guerre, op. cit., p. 305*



Des soldats du régiment de marche du Tchad à l'assaut de l'hôtel Meurice



Le capitaine Dronne, chef de la Nueve

espagnols sont la composante principale de la 9^e compagnie du 3/RMT, dite *La Nueve*.

Aidée dans sa progression par des FFI, la colonne se glisse à travers Fresnes, L'Hay-les-Roses, Bagneux, Cachan, Arcueil et passe au large du fort de Bicêtre. Dronne atteint la porte d'Italie à 20 h 45. Ses blindés remontent l'avenue d'Italie puis descendent le boulevard de l'Hôpital, soulevant au passage des cris de joie, et atteignent l'Hôtel de Ville à 21 h 22. Georges Bidault, en train de dîner, se lève et crie : "les premiers chars de l'armée française franchissent la Seine au cœur de Paris". Au milieu des ovations et des accents de la *Marseillaise*, Dronne est reçu par les états-majors du CNR et du CPL.

Depuis la veille, les Parisiens sont informés par les journaux de l'avancée de la 2^e DB. Au studio d'essai de la rue de Grenelle, Pierre Schaeffer fait aussitôt connaître la nouvelle aux Parisiens et demande aux curés de faire sonner les cloches de toutes les églises. La 2^e DB, qui veille quelques kilomètres au sud, apprend ainsi que Dronne a rempli sa mission.



Von Choltitz, le général *Leclerc*, le général Barton après la signature du cessez-le-feu

L'arrivée de *Leclerc*

Le vendredi 25 août, le soleil succède aux averses de la veille. La route est libre. Le groupement Billotte suit l'itinéraire de Dronne et se dirige directement sur la préfecture avec l'ordre d'intervenir aussitôt sur les Tuileries, la Concorde et l'hôtel Meurice.

Le groupement Dio* met en route deux colonnes : Noiret passe par les boulevards extérieurs pour se rabattre sur le Champ-de-Mars. À midi, le drapeau tricolore est hissé par un pompier sur la tour Eiffel. Rouvillois, qui s'assure au passage des ponts principaux, converge par les Invalides vers le palais Bourbon et le quai d'Orsay. Le groupement Langlade atteint l'avenue Victor-Hugo en début d'après-midi et l'action principale se porte sur l'hôtel Majestic, avenue Kléber, dont la garnison allemande finit par se rendre au commandant Massu. Puis les chars de Langlade descendent les Champs-Élysées et font la jonction avec ceux de Billotte qui les remontent après avoir nettoyé la place de la Concorde. Le général *Leclerc* veut d'abord s'assurer de larges

Les proches de *Leclerc* l'entendent murmurer : "Enfin, ça y est !"⁴



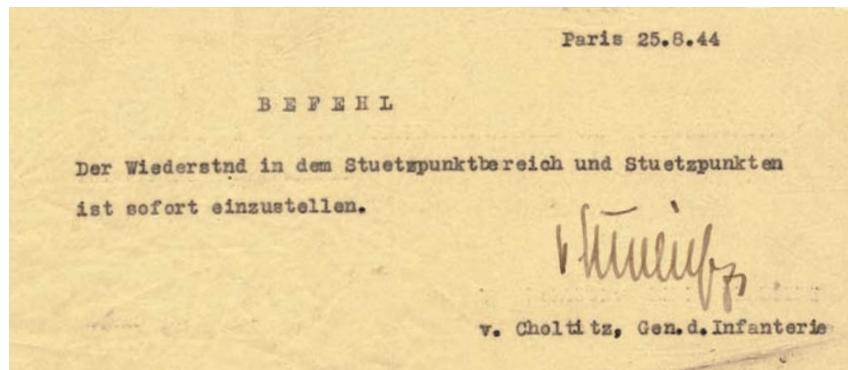
Kriegel-Valrimont, Rol, Von Choltitz, Chaban, *Leclerc* (de g. à dr.) arrivant à la gare Montparnasse

itinéraires et obtenir la reddition de von Choltitz. La réduction des autres îlots de défense allemande viendra ensuite.

Pendant ce temps, la 4^e division américaine (4^e DIUS), aux ordres du général Barton*, entre dans Paris par la porte d'Italie et libère l'Est de la ville selon une ligne porte d'Italie - place de la Bastille et au-delà. Le samedi 26, la 4^e DIUS se rassemble dans le bois de Vincennes, pour reprendre, dans l'après-midi du 27 août, sa progression vers le nord-est et apporter son aide aux éléments de la 2^e DB qui repoussent la contre-attaque allemande.

Avec son escadron de protection, suivi du groupement Dio prêt à intervenir, le général *Leclerc* s'est réservé la porte d'Orléans et la gare Montparnasse. Suivant l'ordre du général Koenig, *Chaban* se porte à sa rencontre et le guide à bord de son scout-car jusqu'à la gare Montparnasse. *Leclerc* reporte bientôt toute son attention sur von Choltitz.

4. Christian Girard, aide de camp du général *Leclerc*, *Journal de guerre*.



Ordre de cessez-le-feu de von Choltitz

La reddition de von Choltitz

À 10 heures, le colonel Billotte envoie un ultimatum au commandant du *Gross Paris* par l'intermédiaire du consulat de Suède. Faute de réponse, à midi, il décide d'attaquer son QG de l'hôtel Meurice. Au passage, on en profite pour enlever la *Kommandantur* à l'Opéra. Von Choltitz capitule. Les lieutenants Karcher et Franjoux et le commandant de La Horie l'emmènent avec ses officiers à la préfecture de police où *Leclerc* et *Chaban* les attendent. Introduit dans la salle des billards, von Choltitz s'assure qu'il est en présence de troupes régulières. Il prend connaissance des termes de la reddition et ne fait qu'un commentaire : seuls les hommes de la garnison de Paris sont sous son commandement. Blême, le regard affolé, il avale une pilule (il est cardiaque) avant de signer, en présence de *Chaban*, de *Rol-Tanguy*, de *Luizet* et de *Kriegel-Valrimont*, la convention que lui tend le général *Leclerc*. La capitulation signée, encore faut-il la rendre effective. Von Choltitz est transporté, dans le scout-car du général *Leclerc*, à la gare Montpar-

nasse. Les officiers de son état-major suivent péniblement dans un camion des FFI, hués par la foule massée le long du trajet. Von Choltitz signe une vingtaine d'ordres de "cessez-le-feu" destinés aux autres points d'appui allemands. La question militaire est réglée. À la demande de *Kriegel-Valrimont* et sur l'insistance de *Chaban*, *Leclerc* accepte que *Rol-Tanguy*, qui a pris une large part aux combats en tant que chef des FFI, signe une des ampliations de la convention de reddition. Des missions mixtes partent alors de Montparnasse : un officier allemand accompagné d'un officier français porte, à chaque réduit, l'ordre signé de Choltitz de rendre les armes et de se constituer prisonnier. Au Sénat, le colonel Crépin parle deux heures face à un commandant à demi-décidé et une troupe de SS à leur poste de combat. Le lieutenant Boris, seul avec son chauffeur, voit sortir de la *Kriegsmarine*, place de la Concorde, 300 hommes armés qui se rendent et à qui il doit faire traverser Paris.

De Gaulle à Paris

Rien n'y manque, excepté l'État, il m'appartient de l'y remettre.

Charles de Gaulle¹



De Gaulle à Montparnasse, accueilli par le général *Leclerc* et le colonel *Rol-Tanguy*

Il est un peu moins de 17 heures le 25 août lorsque *Leclerc* accueille, avec le colonel *Rol-Tanguy*, le général de Gaulle à la gare Montparnasse. Il n'y aura pas eu de vacance du pouvoir... De Gaulle se rend au ministère de la Guerre, qu'il avait quitté en 1940, rue Saint-Dominique, accompagné d'André Le Troquer, commissaire pour les territoires libérés, et du général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale. Il y reçoit le préfet de police Luizet, puis Parodi, représentant l'un et l'autre l'ordre public et le Gouvernement provisoire. Les deux hommes sont chargés du maintien de l'ordre et du ravitaillement. Ensuite, de Gaulle se rend à pied à l'Hôtel de Ville où Flouret, Bidault et Tollet l'accueillent au nom du CNR et du CPL réunis. 1. *Mémoires de Guerre, op. cit.*, p. 306.

Georges Marrane traduit dans son discours son émotion des termes républicains : "Après avoir été le symbole de la Résistance, vous êtes devenu, mon général, le chef du gouvernement de la République qui a tenu haut et ferme dans la tempête notre drapeau tricolore. La population parisienne tout entière a depuis longtemps ratifié votre gouvernement comme le seul gouvernement légitime du pays...". De Gaulle voit en cet élu de la Seine la continuité de la République dont il avait été le représentant depuis juin 1940. C'est un moment d'émotion intense. Le chef du Gouvernement provisoire prononce ces paroles historiques : "Non, nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes, nous le sentons tous, qui dépassent chacune de nos pauvres vies. Paris outragé !



Parcourant du regard cette assemblée vibrante d'enthousiasme, d'affection, de curiosité, je sens que, tout de suite, nous nous sommes reconnus, qu'il y a entre nous, combattants du même combat, un lien incomparable.
Charles de Gaulle²

À Bidault, qui lui demande de proclamer la République, de Gaulle répond : “Non, la République n'a jamais cessé d'être. Vichy fut toujours et demeure nul et non avvenu”.

Le défilé

Le 26 août est le jour du défilé triomphal du général de Gaulle devant les Parisiens. Malgré la pression ennemie au nord de Paris (la 47^e division allemande prend position au Bourget) et les ordres du général Gerow prescrivant à la 2^e DB de la déloger, de Gaulle conserve *Leclerc* et ses hommes auprès de lui. Juste récompense ou mesure de sécurité ? Luizet a signalé quelques incidents imputables à des tireurs isolés. Seul un groupement tactique se porte en couverture vers le nord, aidé des fractions des FFI dans ce secteur. Le reste de la division est, pendant le défilé, réparti en trois autres groupements qui se tiennent en alerte à l'Arc de Triomphe, au Rond-point des Champs-Élysées et devant Notre-Dame. Au besoin, ils se porteront au devant de toute action offensive ennemie. *Leclerc*, marchant derrière le général de Gaulle, reste en communication constante avec ses divers éléments. Gerow interdit vainement toute participation de la 2^e DB au défilé.

Vers 15 heures, au milieu de la liesse populaire, de Gaulle descend les Champs-Élysées, accompagné des membres du gouvernement, du CNR, de Georges Bidault, du CPL, d'Alexandre Parodi, des préfets de Paris, des officiers généraux FFL ou FFI, Koenig, *Leclerc*, d'Argenlieu, Valin,
2. Mémoires de Guerre, op. cit., p. 307.



Défilé du 26 août 1944 sur les Champs-Élysées

Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré, libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle”.
Il associe à ce succès les Alliés et les troupes françaises de la 1^{ère} armée commandée par le général de Lattre de Tassigny, qui a débarqué le 15 août en Provence et remonte alors la vallée du Rhône. Mais il rappelle aussi la Nation au devoir de la guerre et à l'unité nationale.

Bloch-Dassault et *Chaban-Delmas*. Juin est là aussi pour rappeler l'existence d'une autre composante des forces armées nationales, celle d'Afrique du nord.
Arrivé place de la Concorde, le général de Gaulle monte dans une voiture, passe devant l'Hôtel de Ville et parvient sur le parvis de Notre-Dame. L'arrivée à la cathédrale, interdite au cardinal Suhard, féal de Vichy, est perturbée par une fusillade. Un *Te Deum* était prévu, mais l'absence de courant empêche de faire donner les orgues ; le Général entonne alors le *Magnificat*.
Le défilé aura été émaillé de tirs sporadiques. Des miliciens sont arrêtés, même s'ils ne sont plus très nombreux à cette date. Des officiers allemands récalcitrants sont également pris. La fusillade de la Cathédrale reste un mystère. Son origine accidentelle a été maintes fois soulignée et il paraît évident au général de Gaulle qu'il s'agissait-là

“d'une de ces contagieuses tiraileries que l'émotion déclenche parfois”. Mais les tirs y ont tout de même fait des victimes. Une psychose s'empare alors des Parisiens, qui en attribuent la responsabilité à une “cinquième colonne” ennemie voulant attenter à la vie du général de Gaulle.

La guerre continue

Mais la guerre n'est pas terminée. Elle se rappelle très vite aux Parisiens aux environs de minuit le soir même du défilé. Pour la dernière fois sur le front Ouest, la *Luftwaffe* mène une action d'envie. Environ 150 appareils de la 3^e Flotte aérienne allemande bombardent Paris. Un témoin relate l'horreur : “Les sirènes hurlent : l'ennemi revient une dernière fois semer la mort. De nombreux quartiers sont touchés, les 4^e, 5^e, 13^e et 18^e arrondissements (huit infirmières tuées à l'hôpital Bichat), Saint-Denis, Saint-Ouen, Ivry,



Défilé des Américains sur les Champs-Élysées le 29 août



Bombardement de la Halle au vin, 26 août

Vitry, etc. Le dernier bilan connu donne: 189 morts, 890 blessés, 372 immeubles détruits et 395 endommagés⁹. La capitale n'est pas encore à l'abri des injures de l'ennemi.

Le vendredi 25 août en fin d'après midi, le général *Leclerc* est informé par des appels à l'aide des municipalités au nord de Paris que l'ennemi se renforce. La 47^e Division d'infanterie allemande, forte de trois régiments de grenadiers et d'unités qui n'ont pas été engagées dans les combats de Normandie, participent à la défense de l'aérodrome du Bourget. Le passage livré aux Alliés par les ponts de Paris oblige les Allemands à assurer leur couverture au nord. Les forces ennemies contrôlent toutes les routes vers l'est, le nord-est et le nord au départ de la capitale. Le 26 au matin, *Leclerc* donne l'ordre au groupement tactique Roumiantzoff d'assurer la couverture de Paris et se dirige vers Saint-Denis, Enghien, Aubervilliers

et le Bourget pour prendre contact avec l'ennemi. En même temps, le colonel Billotte détache deux groupements, Dio et Langlade. Les combats sont rudes. Les deux groupements attaquent les 27, 28, 29 et 30 août vers Montmorency et Gonesse pour sortir des agglomérations et conquérir une nouvelle base de départ. La guerre se porte à l'est et c'est une nouvelle mission pour *Leclerc* et ses hommes, auxquels se sont joints des combattants des FFI.

Le retentissement

Le 28 août, les troupes américaines défilent sur les Champs-Élysées. La visite du général Eisenhower au général de Gaulle symbolise l'indépendance retrouvée. La libération de Paris est une victoire militaire, mais les pertes sont lourdes.

Pour la France, c'est une victoire politique de premier ordre, fruit de l'action conjuguée de la Résistance intérieure et de la Résistance extérieure. Les FFI ont assisté bravement les troupes régulières dans le nettoyage des réduits allemands. Le 26 août, le peuple de Paris a acclamé le général de Gaulle comme son libérateur et le chef du gouvernement provisoire. Personne ne peut plus douter de sa légitimité, ni en France, ni à l'étranger. Sur le plan diplomatique, le Gouvernement provisoire est enfin reconnu par les États-Unis le 24 octobre 1944. L'événement a un retentissement considérable. À la nouvelle, les cloches sonnent dans les capitales non contrôlées par l'Axe : Paris debout, le monde retrouvait le symbole de la liberté.

Bilan des combats			
	Tués	Blessés	Prisonniers
FFI	900/1 000	1 500	
2 ^e DB	130	225	
Population civile	582	2 000	
Allemands	3 200		12 800

Dictionnaire des principaux personnages de la Libération de Paris

Barton, Raymond, major general (1889–1963), officier sorti de West point, commandant la 4^e Division américaine depuis 1942. Il accompagne la 2^e Division blindée sur Paris. Discrète, il laisse à la 2^e DB la gloire de la Libération.

Bidault, Georges (1899–1983), historien, journaliste, il rejoint la Résistance en 1941. Proche de Jean Moulin, il lui succède à la tête du Conseil national de la Résistance en septembre 1943. Homme politique après la guerre. Ministre. Compagnon de la Libération.

Billotte, Pierre, général (1906–1992), Saint-Cyrien, il commande en 1944 le groupement tactique de la 2^e DB qui envoie un ultimatum à von Choltitz pour qu'il se rende. Il continue une carrière militaire et politique après 1945. Compagnon de la Libération.

Carrel, André (1917), journaliste, entre en résistance dès fin 1940. Il est membre de la direction du Comité parisien de la Libération. Après la guerre, il poursuit sa carrière de journaliste à *L'Humanité*.

Chaban-Delmas, Jacques (1915–2000), inspecteur des Finances, il est un jeune général de 29 ans, délégué national le 1^{er} mai 1944. Il est l'adjoint militaire de Parodi, ministre des territoires occupés. Premier ministre et président de l'Assemblée nationale après la guerre. Compagnon de la Libération.

Choltitz, Dietrich von, général (1894–1966), nommé par Hitler à la tête du "Gross Paris", le 7 août 1944. Réputé dur et fidèle à Hitler, il est fait prisonnier à l'issue de l'assaut de l'Hô-

tel Meurice par les soldats de la 2^e DB le 25 août. Il est libéré en 1947.

Dio, Louis, général (1908–1994), Saint-Cyrien, sous les ordres de *Leclerc* dès août 1940. Il commande un groupement tactique de la 2^e DB. Il succède à *Leclerc* à la tête de la Division en juin 1945. Compagnon de la Libération.

Dronne, Raymond (1908–1991), rejoint *Leclerc* en août 1940. Il entre dans Paris le 24 août et participe avec les FFI à la prise du Central téléphonique, rue des Archives. Parlementaire. Compagnon de la Libération.

Flouret, Marcel (1892–1971), Polytechnicien, il entre à la Cour des Comptes. Il est nommé Préfet de la Seine par Alexandre Parodi. Il poursuit sa carrière de haut-fonctionnaire après la guerre.

Hamon, Léo (1908–1993), Résistant dès 1940, il détruit le fichier du Service du Travail obligatoire en février 1944 à Paris. Membre du CPL, il est à l'origine de la prise de l'Hôtel de Ville le 20 août. Ministre après la guerre.

Koenig, Pierre-Marie, général (1898–1970), a rallié de Gaulle dès juillet 1940, se couvre de gloire comme héros à Bir Hakeim (1942). Il est ensuite gouverneur militaire de Paris. Parlementaire. Compagnon de la Libération. Maréchal à titre posthume.

Kriegel-Valrimont, Maurice (1914–2006), Alsacien, d'origine juive, syndicaliste à la CGT, entre dans la Résistance à Lyon. Arrêté, évadé, il est membre du Comité d'action militaire du CNR. Parlementaire.

Langlade, Paul Girod de (1894–1980), militaire de carrière, il commande le groupement tactique "L" de la 2^e DB, il obtient la reddition du Majestic, siège du haut commandement allemand. Après guerre, il poursuit sa carrière militaire.

Leclerc de Hauteclocque, Jacques-Philippe, général (1902–1947), Saint-Cyrien, officier brillant, se bat vaillamment en 1939–1940. Rallié à de Gaulle le 22 juillet 1940, il entame son épopée, du ralliement du Cameroun à la formation de la 2^e DB. Fidèle au chef de la France libre, il est chargé de la libération de Paris. La réussite le fait entrer de son vivant dans la légende comme le libérateur. Compagnon de la Libération. Maréchal à titre posthume.

Lefauchaux, Marie-Hélène, (1904–1964), Résistante depuis 1940. Elle est membre du bureau du CPL qui est à l'Hôtel de Ville à partir du 22 août 1944. Elle fait après guerre, une carrière politique.

Lepercq, Aimé, (1889–1944), Polytechnicien, haut fonctionnaire dans l'industrie, il est démis de ses fonctions par Vichy. Membre fondateur de l'OCM, il commande les forces chargées de la défense de l'Hôtel de Ville. Compagnon de la Libération.

Lizé, colonel Teissier de Marguerites, dit (1882–1958), officier de carrière, il dirige les FFI de la Seine en 1944 sous les ordres de *Rol-Tanguy*. Après la guerre, il entre dans les ordres.

Luizet, Charles (1903–1947), Saint-Cyrien, rallié à de Gaulle en 1940, il est préfet de la Corse libérée en 1943.

De Gaulle le désigne comme préfet de police. Il entre en fonction dès le 19 août 1944. Il poursuit sa carrière comme gouverneur de l'AOF. Compagnon de la Libération.

Marrane, Georges (1888–1976), mécanicien, responsable du Parti communiste, il est maire d'Ivry et Président du Conseil général de la Seine. Il organise le mouvement le Front national pour l'indépendance de la France en zone sud. Il est vice-président du CPL. Parlementaire et maire d'Ivry.

Nordling, Raoul (1882–1962), né en France, consul de Suède. Il négocie avec von Choltitz la libération de 3 000 prisonniers politiques puis lui transmet la proposition de trêve et, le 25 août, l'ultimatum de Billotte. Il demeure à son poste jusqu'en 1959.

Parodi, Alexandre (1901–1979), haut-fonctionnaire, résistant, il intègre un service créé par Jean Moulin. En mars 1944, il est nommé délégué général et, le 18 août, ministre des territoires occupés. C'est la plus haute autorité civile de la Résistance au moment de l'insurrection et il sait s'entendre avec Bidault. Ministre. Compagnon de la Libération.

Pisani, Edgard (1918), membre du noyautage des administrations publiques (NAP), il prend part à la prise de la Préfecture de police. Chef de cabinet de Charles Luizet, puis deux jours après, de Marcel Flouret. Ministre.

Priou-Valjean, Roger (1912–1999), membre du comité directeur régional du mouvement Libération-nord, il devient ensuite chef national adjoint du noyautage de la police notamment

de "Police et Patrie" dont il organise les groupes francs ; il est un des acteurs du déclenchement de l'insurrection de la Préfecture de police le 19 août 1944. Il est élu conseiller municipal après-guerre.

Pronteau, Jean (1919–1984), étudiant en droit, il est responsable des Forces unies de la jeunesse patriotique, au titre de l'Organisation civile et militaire. Durant l'insurrection, il commande le secteur Saint-Michel à la tête du groupe franc Cévennes. Représentant son mouvement à l'Assemblée consultative, il fait ensuite une carrière politique. Ancien député.

Rol-Tanguy, Henri (1908–2002), ouvrier métallurgiste, puis syndicaliste communiste. Il s'engage dans les Brigades internationales en Espagne. Il épouse Cécile Lebihan en 1939. Clandestin de 1940 à 1944, responsable de l'OS et des FTP. Chef FFI de la région Ile de France, il mobilise les Parisiens le 18 août 1944. Aidé de sa femme, membre de son état-major, il est le chef de l'insurrection. Il signe, en accord avec *Leclerc*, un exemplaire de la convention de reddition le 25 août 1944. Après la guerre, il choisit la carrière militaire. Compagnon de la Libération.

Stéphane, Roger, Worms Roger dit (1919–1994), journaliste, membre du mouvement Combat, interné une première fois au camp d'internement de Fort-Baraux, s'en évade, est repris le 17 mars 1943, emprisonné à Evaux-Bains et participe à la libération du camp le 8 juin 1944. Il prend part aux côtés de Léo Hamon à l'occupation de l'Hôtel de Ville dont il assure la défense avec Aimé Lepercq, délégué militaire régional. Après guerre, il est un des fondateurs du *Nouvel Observateur*.

Tillon, Charles (1897–1993), ajusteur, syndicaliste, conseiller général de la Seine en 1935 puis député communiste d'Aubervilliers en 1936, participe à l'aide à l'Espagne républicaine. Clandestin après septembre 1939, il lance un appel le 17 juin 1940 refusant que le pays soit "livré au fascisme". Il préside le comité militaire national des Francs-tireurs et partisans français. Partisan de l'action immédiate, il met ses forces sous la tutelle de *Rol-Tanguy*, chef des FFI en Ile de France. Ministre de l'Air après-guerre.

Tollet, André (1913–2002), tapissier, syndicaliste communiste, il adhère aux Jeunesses communistes puis au parti. En 1936, il devient permanent, puis secrétaire de l'Union des syndicats. Après la défaite, il met sur pied des comités populaires. Arrêté en octobre 1940, il s'évade en juin 1942. A la fin de l'année, il prépare la réunification syndicale concrétisée par les accords du Perreux en mai 1943. En septembre, il met sur pied le Comité parisien de la Libération qui joue un rôle important dans l'action immédiate et le déclenchement des grèves. Après la guerre, il poursuit son action de militant.

Villon, Pierre, de son vrai nom Ginsburger, Roger, dit (1901–1981), architecte, communiste et membre du Komintern. Il édite clandestinement *L'Humanité*, membre du CNR et du COMAC. Parlementaire.

Vogüe, Jean de (1898–1972), membre du CNR en 1943 au titre de Ceux de la Résistance, est à l'origine du développement du NAP. Il est pour l'insurrection de Paris, suite naturelle de toute l'histoire de la Résistance et des résistants. Il poursuit ensuite sa carrière d'industriel.

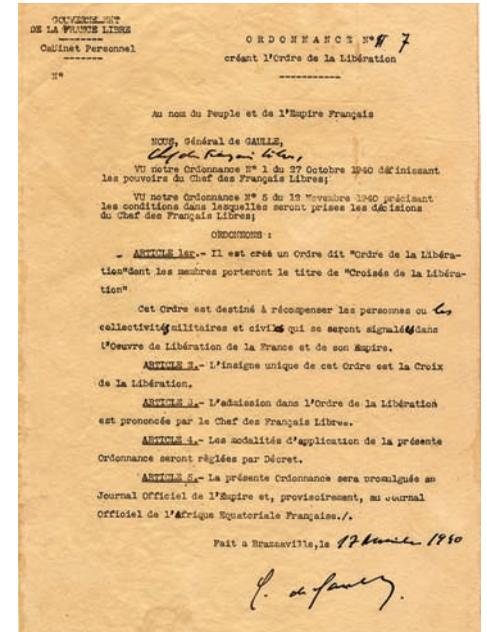
L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



Remise de la Croix de la Libération à Rol-Tanguy (18 juin 1945)

Création de l'Ordre

En novembre 1940, le général de Gaulle, chef des Français libres, crée à Brazzaville (Congo) l'Ordre de la Libération. Il s'agit de distinguer les hommes et les femmes et les collectivités civiles ou militaires, qui se "seront signalés dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire"¹. L'insigne de l'Ordre est la Croix de la Libération ; elle sera attribuée à seulement 1038 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes, ce qui en fait la plus prestigieuse décoration française de la Seconde Guerre mondiale. L'Ordre de la Libération est aujourd'hui le second ordre national français après la Légion d'Honneur. Ses membres portent le titre de Compagnons de la Libération. C'est parmi les quelques milliers de volontaires qui, au cours de l'année 1940, ont rejoint le général de Gaulle que sont nommés les premiers Compagnons.



Ordonnance n°7 créant l'Ordre de la Libération

Un contexte exceptionnel

En octobre 1940, le général de Gaulle effectue sa première visite en Afrique française libre. C'est à Douala, au Cameroun, qu'il confie au capitaine de frégate Thierry d'Argenlieu son intention de créer une décoration pour récompenser ceux qui se distingueront dans la lutte pour la libération de la France : "Notre entreprise est hérissée de difficultés. Les Français seront lents à nous rallier. Le risque leur fait peur. Ils ont besoin d'être encouragés, stimulés. Je suis décidé à créer un insigne nouveau face à l'imprévisible conjoncture"². Ce sont des circonstances particulières qui dictent cette décision.

¹ Ordonnance n° 7 créant l'Ordre de la Libération, *Journal officiel de la France libre*, n° 2, 10 février 1941, p. 7.

La France libre, qui se donne pour but de continuer la guerre, est née de l'appel à la résistance prononcé cinq mois plus tôt à la radio de Londres par un général inconnu. Spécificité de la France libre, ses personnels militaires sont tous des volontaires (militaires d'active, réservistes et jeunes engagés), mais les ralliements sont peu nombreux et les débuts difficiles. Le 3 juillet 1940, l'affaire de Mers El-Kébir, où la flotte anglaise bombarde la marine française d'Afrique du Nord, porte un rude coup à la France libre naissante. Finalement, un mois après l'Appel, moins de 3000 hommes se sont engagés dans les Forces françaises libres (FFL).

² Amiral Georges Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de Guerre. Juin 1940 - janvier 1941*, Plon, 1973, p. 197-198.

Charles de Gaulle (1890-1970)

Né à Lille dans une famille catholique et patriote, Saint-Cyrien, Charles de Gaulle se distingue pendant la Grande Guerre dans l'infanterie. Spécialiste des chars, le colonel de Gaulle s'illustre de nouveau en 1940. Appelé au gouvernement en juin, il refuse la défaite et quitte la France pour Londres, d'où il lance, le 18, son appel à la Résistance. Chef de la France libre, il en dirige le combat militaire et politique aux côtés des Alliés jusqu'à la capitulation allemande. Président du Gouvernement provisoire, il démissionne en 1946 et crée un mouvement politique : le Rassemblement du peuple français (RPF). Rappelé au pouvoir en 1958, il fonde la V^e République dont il devient le premier Président. Il mène une politique étrangère volontaire passant par la décolonisation. Désavoué par référendum en 1969, il se retire à Colombey-les-Deux-Églises.



Le général de Gaulle porte la Croix de la Libération, 14 juillet 1943, Brazzaville

Mais, entre-temps, le général de Gaulle a été reconnu comme chef des Français libres par le gouvernement britannique et, à la fin du mois d'août 1940, le ralliement sans combat de la quasi-totalité de l'Afrique équatoriale française (AEF) et du Cameroun est un premier grand succès. En revanche, la tentative, un mois plus tard, de débarquement devant Dakar, visant à faire basculer l'Afrique occidentale française (AOF) dans la guerre, est un échec brutal. C'est dans ce contexte difficile, et au moment où les combats s'engagent pour rallier le Gabon fidèle à Vichy, que le général de Gaulle ressent la nécessité de récompenser ceux qui auraient travaillé d'une façon particulièrement remarquable à la libération de la France et de l'Empire colonial.

Le chef des Français libres, qui considère que la légitimité des institutions françaises est en suspens, se refuse à décerner des décorations existantes. Il n'envisage pas d'ailleurs de créer une simple distinction mais, avec elle, un Ordre, à l'image de celui de la Légion d'Honneur. Son but est non seulement de récompenser des mérites exceptionnels manifestés dans une conjoncture elle-même exceptionnelle, mais aussi d'encourager par l'exemple ceux qui n'ont pas hésité à tout risquer pour le suivre sur un chemin, de toute évidence, long et aléatoire.

3. Dans plusieurs de ses discours de guerre et ensuite au moment du Rassemblement du peuple français (RPF)

4. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard 1996, p. 140



La Croix de la Libération

Réalisée par Cartier à Londres fin 1940, la Croix de la Libération est très sobre. C'est un écu de bronze rectangulaire portant un glaive, dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine, emblème de la France libre. Au revers, est inscrite en latin la devise de l'Ordre : "*Patriam servando victoriam tulit*" ("En servant la Patrie, il a apporté la Victoire").

Les couleurs de l'Ordre, le vert et le noir, expriment à la fois le deuil de la France et l'espérance.



Croisés de la Libération

Il faut maintenant trouver un nom et une organisation à cet ordre. Les premiers projets proposent le nom d'"ordre de la Libération", dont les membres s'appelleraient les "croisés de la Libération". Cette appellation de "croisés" témoigne parfaitement de l'idée qui était à l'origine de l'Ordre : celle d'une nouvelle chevalerie, regroupant, comme au Moyen-âge, les serviteurs d'une cause et d'un idéal, presque religieux. Le 16 novembre 1940, le général de Gaulle signe à Brazzaville, capitale de la France libre, l'ordonnance n° 7, créant l'ordre de la Libération. Sur le texte original figure encore le terme de "croisés". Le professeur de droit René Cassin, chargé de rédiger les statuts de l'Ordre propose le terme plus laïc, de "compagnon" qui est accepté par de Gaulle et qui figure en définitive sur l'ordonnance publiée au Journal officiel de la France libre le 10 février 1941. Le mot de compagnon (littéralement "celui avec qui on partage le pain") que le général

de Gaulle utilisera dans d'autres contextes³, a un sens fort, celui de l'unité et de la cohésion du groupe.

L'Ordre est né avec les premières institutions de la France libre. Le Conseil de Défense de l'Empire, organisme politique consultatif formé de gouverneurs, chefs militaires et personnalités (Félix Eboué, Philippe Leclerc, Edgard de Larminat, René Cassin, Georges Catroux, etc.) est institué le 27 octobre 1940. C'est la première étape vers la constitution du **Comité national français** (CNF). Quelques jours plus tard, la Déclaration organique du 16 novembre 1940 démontre sur le plan juridique l'illégalité du gouvernement de Vichy et la nécessité de placer l'ensemble des forces françaises sous "une autorité centrale provisoire", celle du général de Gaulle. En créant l'Ordre de la Libération le même jour, le général de Gaulle montre l'importance qu'il lui accorde et affirme ses "prérogatives régaliennes"⁴.

L'Ordre de la Libération que j'avais institué à Brazzaville et organisé à Londres suscitait, parmi les Français libres, une émulation de la plus haute qualité.

Charles de Gaulle⁵

Le Conseil de l'Ordre

L'Ordre devient réalité le 29 janvier 1941 avec la nomination de cinq premiers Compagnons de la Libération qui deviennent en même temps les premiers membres du Conseil de l'Ordre de la Libération.

Le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Argenlieu, blessé par balle devant Dakar en dirigeant la délégation des parlementaires gaullistes, est nommé chancelier. Les autres membres sont Félix Éboué, le gouverneur général de l'AEF, principal artisan du ralliement du Tchad le 26 août 1940 ; le lieutenant Emmanuel d'Harcourt qui, bien qu'ayant perdu une jambe pendant la campagne de France, a tenu à s'engager dans les FFL ; Edmond Popieul, officier de marine marchande, ancien combattant de la Guerre 14-18 et Henry Bouquillard, adjudant dans les Forces aériennes françaises libres qui vient de prendre brillamment part à la bataille d'Angleterre.

Un moine, un Guyanais, un noble, un officier de marine, un sous-officier, tous sont représentatifs des volontaires engagés derrière le général de Gaulle, sans distinction de classe ni d'origine. Le rôle du Conseil consiste principalement à étudier les nominations pour l'accession dans l'Ordre et à rendre un avis - favorable ou défavorable - qui est ensuite soumis à la signature du général de Gaulle. De lui dépend, en dernier lieu, la nomination par décret des Compagnons de la Libération.



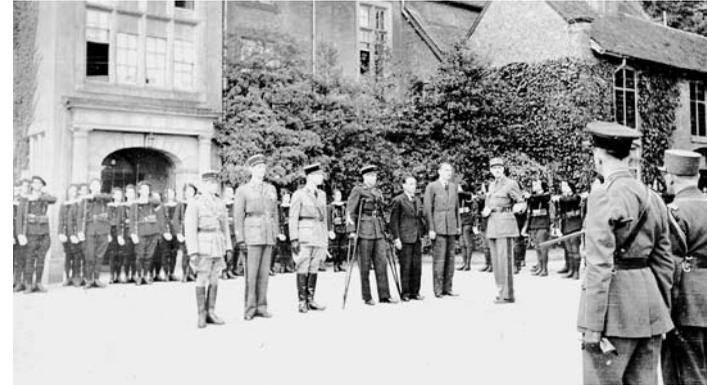
Le Conseil de l'Ordre de la Libération en 1944

Le Conseil doit en principe, "si les opérations militaires le permettent", se réunir une fois par trimestre pour délibérer sur les propositions qui lui parviennent. Il n'est pas sédentaire, surtout dans les premiers temps ; ses membres sont dispersés au gré de leurs fonctions civiles ou militaires. Ainsi, le gouverneur Éboué réside à Brazzaville et Thierry d'Argenlieu remplit plusieurs missions diplomatiques (au Canada notamment) ; quant à d'Harcourt, Popieul et Bouquillard, ils partiront en mission respectivement en France, sur mer et dans les airs.

En janvier 1946, le général de Gaulle signe un décret qui met fin à l'attribution de la Croix de la Libération. Depuis, la mission du Conseil de l'Ordre, constitué d'une quinzaine de membres, est essentiellement de prolonger et de maintenir la tradition et l'idéal voulus par le général de Gaulle et d'assurer la discipline de l'Ordre.

⁵ *Mémoires de Guerre, l'Appel, 1940-1942*, Plon 1971, p. 142

Les Compagnons



Remise de la Croix de la Libération devant l'École des cadets de la France libre

Les nominations

Les nominations dans l'Ordre de la Libération accompagnent l'histoire de la France libre, puis de la Résistance, au cours des années de guerre. Les compagnons sont nommés après présentation au Conseil de l'Ordre puis au général de Gaulle d'un mémoire de proposition établi par le chef de corps (pour les Français libres) ou par le chef de mouvement ou de réseau (pour les Résistants). Ce mémoire de proposition comporte le plus souvent un bref rappel des services de l'intéressé depuis son ralliement ou son entrée en résistance, ainsi qu'un motif de proposition. Presque les trois-quarts des Compagnons sont des Français libres, plus proches du général de Gaulle et mieux identifiés que les résistants. Par ailleurs, il était techniquement plus facile pour un chef de corps d'établir des mémoires de proposition dans le cadre militaire des unités combattantes de la France libre. En métropole, le combat dans l'ombre s'y prête peu. Et dans leur

ensemble, les chefs de la Résistance ne commenceront à établir des propositions qu'au moment de la Libération.

En 1941, hormis la ville de Nantes, un seul compagnon de la Libération n'est pas issu des rangs de la France libre : François Péron, pêcheur breton et exemple d'une forme de résistance spontanée. Arrêté après une bagarre avec des soldats allemands, il est condamné à mort et est exécuté en février 1941, après avoir tenté de s'évader. Suivront, en octobre 1942, sur le même décret, Jean Moulin et Pierre Brossolette puis, en 1943 seulement, les responsables des grands mouvements de zone Sud : Henri Frenay (Combat), Emmanuel d'Astier (Libération) et Jean-Pierre Lévy (Franc-Tireur).

Jusqu'à la fin 1944, cette décoration est très souvent décernée sous pseudonyme ou identité de guerre pour des raisons de sécurité. C'est le cas de Jean Moulin, qui est fait compagnon de la Libération le 17 octobre 1942, sous le nom de

“Caporal Mercier”.

La remise de la Croix se fait généralement au cours d'une prise d'armes. Le général de Gaulle - ou tout autre membre de l'Ordre désigné - remet l'insigne en prononçant les paroles suivantes : “Nous vous reconnaissons comme notre compagnon pour la libération de la France dans l'honneur et par la victoire”.

Une “chevalerie exceptionnelle”

Les nominations dans l'Ordre restent volontairement limitées : le nombre restreint des Compagnons souligne leur valeur exemplaire. Le général de Gaulle précise dans une note manuscrite pour le Conseil de l'Ordre, en décembre 1945, le caractère hors norme de l'attribution de la croix de la Libération : “On me propose des candidats qui, bien que très dignes et vaillants combattants, ne répondent pas aux conditions **tout à fait exceptionnelles**¹ qui justifient l'accession dans l'Ordre.”

Au-delà de la condition d'entrée dans l'Ordre qui figure dans le texte de l'ordonnance n° 7, c'est-à-dire s'être signalé “dans l'œuvre de la libération de la France et de son empire”, il existe des critères non écrits : la date et les conditions du ralliement à la France libre ou de l'engagement résistant. Par exemple, avoir fait preuve d'initiative et de courage dans les circonstances difficiles de l'année 1940. La caractéristique des Compagnons est aussi la précocité leur entrée en résistance qui fait d'eux une avant-garde de la libération.

C'est à l'occasion de la remise du collier de grand-maître, dans les locaux de la Chancellerie à Paris en août 1947 que le général de Gaulle

1. Souligné par le général de Gaulle.

définit l'ordre comme une “Chevalerie exceptionnelle [...] fidèle à elle-même, solidaire dans le sacrifice et dans la lutte”².

Par les circonstances de sa création, l'Ordre est comparable à certains ordres de chevalerie médiévaux. Il se rapproche de l'Ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI en 1469 dans un but précis : encourager ses vassaux à rejoindre son camp et l'aider dans sa lutte contre Charles Le Téméraire, duc de Bourgogne. Des points communs soulignés par les spécialistes de la Chevalerie : le collier de Grand-maître de l'ordre de la Libération, réalisé en 1947 pour le général de Gaulle s'inspire en effet du collier de l'Ordre de Saint-Michel.

En quittant le pouvoir, le général de Gaulle signe le 23 janvier 1946 un décret qui met fin à l'attribution de la croix de la Libération. Le but de la libération étant atteint, l'Ordre est donc forclus. Il y aura pourtant deux nouvelles nominations après cette date : Winston Churchill en 1958 et le roi d'Angleterre George VI, à titre posthume, en 1960. Depuis, le nombre des Compagnons est définitivement fixé à 1 038 personnes, 18 unités combattantes et 5 communes.

Des origines diverses

Il y a donc au total 1 061 membres dans l'Ordre de la Libération.

L'Ordre est composé d'une somme de destins individuels dont le dénominateur commun est le refus absolu de la défaite et la valeur exemplaire de l'engagement dans la France libre et dans la Résistance.

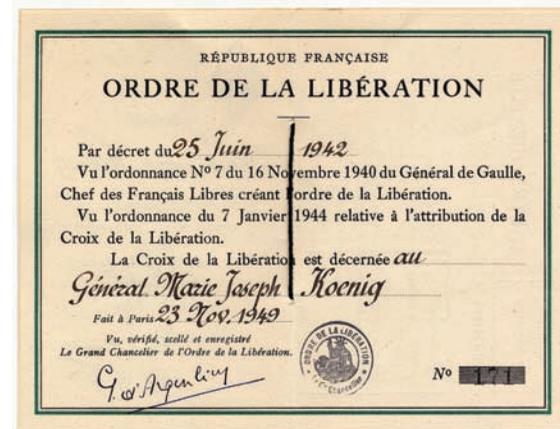
Aucun critère d'âge (60 années séparent le Compagnon le plus jeune du plus âgé) de sexe, de

2. Allocution du général de Gaulle lors de la remise du collier de Grand-maître de l'Ordre, le 31 août 1947. Archives de l'Ordre.

grade, d'origine, ni même de nationalité, n'est exigé. Seules comptent la valeur et la qualité des services rendus dans l'œuvre de la libération (qui ne sont d'ailleurs pas exclusivement des services combattants).

Dans ce panthéon de la Résistance française, certains noms sont célèbres : grands chefs de guerre (les généraux *Leclerc*, de Lattre de Tassigny, *Koenig*), personnalités centrales de la France libre (René Cassin, Georges Catroux, Félix Éboué, René Pleven), hauts responsables de la Résistance en France (Jean Moulin, Pierre Brossolette, Jacques Bingen). Mais il reste composé d'une large majorité “d'anonymes”. Toutes les formes de résistance active sont représentées dans l'ordre de la Libération où le sacrifice joue un rôle important. André Malraux a dit de l'Ordre qu'il était “un cimetière”. En effet, parmi le millier d'hommes et de femmes compagnons de la Libération un peu plus de 700 ont survécu à la guerre et 271 ont été fait compagnon à titre posthume. C'est d'abord chez les cadres militaires de la France libre que sont nommés les Compagnons (119 Saint-Cyriens ont reçu la croix de la Libération). Parmi eux, l'armée de terre fournit le plus gros contingent (543 Compagnons issus des rangs de la 1^{ère} Division française libre et de la 2^e DB) ; on compte également 175 aviateurs et 48 marins.

On trouve pourtant parmi les compagnons de la Libération des gens de différentes origines : étudiants, paysans, hommes de lettres, diplomates, ouvriers, membres du clergé, tirailleurs africains, magistrats ou encore médecins. Mais les élites, à l'image de la composition socioprofessionnelle



Diplôme de Compagnon du général Koenig

de la France libre et même de la Résistance, sont largement peu représentées dans un ordre qui compte peu de notables et encore moins de responsables politiques.

Les communes Compagnon de la Libération

L'ordonnance n° 7 prévoit que la croix de la Libération peut être également attribuée à des “collectivités civiles” : c'est le cas de 5 communes françaises.

La première de ces communes est Nantes. Elle reçoit la croix dès novembre 1941, pour avoir “opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi”³ et pour en avoir payé le prix. Le 20 octobre 1941, le *Feldkommandant* de Nantes, le lieutenant-colonel Hotz, est abattu dans le centre-ville par des résistants parisiens de l'*Organisation spéciale* (OS) : Marcel Bourdarias, Gilbert Brustlein et Spartaco Guisco qui regagnent ensuite la capitale. Le surlendemain, 43 otages sont fusillés en représailles

3. Citation de la ville de Nantes à l'Ordre de la Libération, décret du 11 novembre 1941.

à Châteaubriant et à Nantes, et cinq résistants nantais subissent le même sort au Mont Valérien. En mai 1944, Grenoble, “ville héroïque à la pointe de la résistance française et du combat pour la libération”⁵, devient à son tour compagnon de la Libération. Siège d’une importante activité résistante dès 1940, la ville connaît le 11 novembre 1943 une grève quasi générale doublée d’une manifestation populaire. En représailles, 500 patriotes sont déportés. La résistance grenobloise fait alors sauter le parc d’Artillerie du Polygone, provoquant chez l’ennemi un violent choc psychologique. La répression s’accroît encore mais, le 2 décembre 1943, la caserne de Bonne, qui sert de nouvel arsenal aux Allemands, saute à son tour et les sabotages se multiplient jusqu’à la libération.

Paris, “exemple pour la Nation tout entière”⁶, est la troisième ville à recevoir la croix de la Libération par décret du 24 mars 1945. Vassieux-en-Vercors (Compagnon par décret du 4 août 1945) est un village de la Drôme, situé sur le plateau du Vercors, où se développe, début 1943, un maquis qui prend rapidement un essor important grâce à l’afflux de réfractaires au STO. Devenu un symbole de la résistance, le Vercors est attaqué à plusieurs reprises par la **Milice française** et les forces allemandes. La population du village participe activement aux opérations de parachutages jusqu’à la destruction complète du maquis. Violamment bombardé, détruit à 97%, Vassieux voit 72 de ses habitants massacrés par les Allemands dans des conditions épouvantables en juillet 1944. Enfin, en janvier 1946, le général de Gaulle décerne la croix de la Libération à l’Île de Sein

4. Citation de la ville de Grenoble à l’Ordre de la Libération, décret du 4 mai 1944.

(située au large du Finistère) dont la quasi-totalité des hommes valides a fait le choix remarquable fin juin 1940 de rejoindre, sur leurs bateaux de pêche, les FFL en Angleterre pour poursuivre le combat.

Les unités Compagnon de la Libération

Au titre des collectivités militaires, 18 unités combattantes des Forces françaises libres ont reçu la croix de la Libération (9 de l’armée de terre, 6 de l’armée de l’air et 3 de la marine).

Pour l’armée de terre, ces unités sont issues des deux grandes divisions françaises libres “historiques” : la 1^{re} Division française libre (1^{re} DFL) et la 2^e Division blindée (2^e DB) : le Bataillon de marche n°2, la 13^e Demi-brigade de légion étrangère, le Bataillon d’infanterie de marine et du Pacifique, le 2^e Régiment d’infanterie coloniale et le 1^{er} Régiment d’artillerie coloniale (1^{er} DFL) et le 1/3^e Régiment d’artillerie coloniale, le 1^{er} Régiment de marche de spahis marocains, le 501^e Régiment de chars de combat et le Régiment de marche du Tchad (2^e DB).

Au sein des Forces aériennes françaises libres (FAFL, l’armée de l’air de la France libre), la 1^{re} Escadrille française de chasse, le Groupe de chasse Normandie-Niemen, le 2^e Régiment de chasseurs parachutistes de l’armée de l’air, le Groupe de bombardement Lorraine, le Groupe de chasse Île-de-France et le Groupe de chasse Alsace sont compagnon de la Libération.

Dans les Forces navales françaises libres (FNFL, la marine de la France libre), le sous-marin Rubis, la corvette Aconit et le 1^{er} Régiment de fusiliers marins ont été décorés de la croix de la Libération.

5. Citation de la ville de Paris à l’Ordre de la Libération, décret du 24 mars 1945.



Dominique Kosseyo, premier Africain Compagnon de la Libération

L’Ordre et les étrangers

Le décret du 29 janvier 1941 prévoyait la possibilité d’octroyer la croix de la Libération à des étrangers ayant rendu des services importants à la cause de la France libre. Au total, 60 étrangers, représentant 22 nationalités différentes, auront été faits Compagnon de la Libération.

Parmi eux : six Belges, cinq Russes, cinq Britanniques, cinq Tchadiens, quatre Tchèques, trois Italiens... La moitié d’entre eux a combattu dans les rangs de la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère qui, en juillet 1940, représentait le plus gros contingent des troupes

1. Texte transcrit par Madame Michelle Michel, avec l’accord d’Albert Beuret (exécuteur testamentaire d’André Malraux), d’après l’interview accordée à Madame Anglade (émission télévisée du 17 juin 1971).

Il faut dire, répéter, proclamer, que l’Ordre de la Libération n’est pas formé d’hommes qui se sont séparés des autres par leur courage, mais bien d’hommes à qui leur courage a donné la chance de représenter tous ceux qui, le cas échéant, n’avaient pas été moins courageux qu’eux. Il n’est pas une hiérarchie dans l’Ordre de la Libération. Il est le symbole de la Libération.

André Malraux¹

ralliées au général de Gaulle. D’autres ont servi dans la Résistance, comme Jan Doornik, hollandais et membre fondateur du réseau Nemrod, exécuté avec Honoré d’Estienne d’Orves au Mont Valérien en août 1941.

Quelques-uns des Compagnons étrangers sont des personnalités de premier plan :

- Le général américain D. Eisenhower
- Le Sultan du Maroc Mohammed V
- Le Premier ministre britannique Winston Churchill
- Le Roi d’Angleterre George VI



Maria Hackin



David Régnier

L'Ordre et les femmes

Seules six femmes ont reçu la croix de la Libération :

- Berty Albrecht, co-fondatrice du mouvement Combat en zone Sud, morte à la prison de Fresnes le 31 mai 1943.
- Laure Diebold, agent de liaison du réseau Mithridate puis secrétaire de Jean Moulin et de la Délégation générale à Paris, déportée à Ravensbrück.
- Marie Hackin, organisatrice du corps des volontaires féminines de la France libre, chargée de mission avec son mari, disparue en mer en février 1941.
- Marcelle Henry, chef de bureau au ministère du Travail à Paris, opposée à la collaboration dès 1940. Membre du réseau d'évasion VIC, morte à son retour de déportation.
- Simone Michel-Lévy, membre de la résistance PTT à Paris ; déportée en Allemagne, elle sabote avec deux camarades leur chaîne de production de munitions et est pendue au camp de Flossenburg.
- Émilienne Moreau-Evrard, héroïne de la guerre 1914-18, agent de renseignement et de liaison du réseau Brutus.

L'Ordre et les Jeunes

La jeunesse est également une des caractéristiques de l'Ordre : 10 % des compagnons de la Libération n'ont pas encore 20 ans en juin 1940.

Parmi ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie on peut citer :

- Henri Fertet, résistant, membre du corps-franc "Guy Môquet". Condamné à mort par un tribunal militaire allemand, il est fusillé à 16 ans, à Besançon, en septembre 1943.
- Georges Taylor, évadé de France. Engagé à 16 ans dans les FFL. Devenu parachutiste, il est tué dans les combats de Hollande en avril 1945.
- Pierre Ruibet, résistant de 18 ans. Engagé volontaire comme ouvrier sur un chantier militaire allemand, réussit à saboter le dépôt de munitions le plus important de France à Jonzac (Charente-maritime). Il préfère, alors qu'il est sur le point d'être découvert, se faire sauter avec le dépôt plutôt que de s'enfuir.
- David Régnier, du mouvement "Défense de la France". Blessé au combat dans un maquis de la région parisienne en juin 1944, il est pris les armes à la main et fusillé par les Allemands à 18 ans.

La cérémonie du 2 avril 1945

À la Libération de Paris, en vérité, rien n'a manqué de ce qu'il fallait qu'elle fut pour être digne de la France.
Charles de Gaulle¹

Capitale fidèle à elle-même et à la France, a manifesté, sous l'occupation et l'oppression ennemies, et en dépit des voix d'abandon et de trahison, sa résolution inébranlable de combattre et de vaincre. Par son courage en présence de l'envahisseur et par l'énergie indomptable avec laquelle elle supporta les plus cruelles épreuves, a mérité de rester l'exemple pour la Nation tout entière. Le 19 août 1944, conjuguant ses efforts avec ceux des armées alliées et françaises, s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats commencés au cœur de la Cité et rapidement étendue en tous les points de la ville. Malgré de lourdes pertes subies par les Forces françaises de l'Intérieur levées dans son sein, s'est libérée par son propre effort et unie à l'avant-garde de l'armée française venue à son secours a, le 25 août réduit l'Allemand dans ses derniers retranchements et l'a fait capituler.²

Fin janvier 1945, le général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République française et Grand-maître de l'Ordre de la Libération, annonce au Conseil de l'Ordre de la Libération son intention de remettre la croix de la Libération à la ville de Paris. Le rôle important joué par la population de la Capitale lors de l'insurrection nationale et celui, glorieux, des FFI qui "menèrent avec grande décision et grand courage l'attaque contre l'occupant" justifient ce choix³. Le 2 avril 1945, Paris reçoit la croix de la Libération des mains du général de Gaulle. Après Nantes en 1941 et Grenoble en 1944, la capitale restée "fidèle à elle-même et à la France" est la troisième ville à devenir ainsi compagnon de la Libération, pour avoir "manifesté, sous l'occupation et l'oppression ennemies, et en dépit des voix d'abandon et de trahison, sa résolution inébranlable de combattre et de vaincre"⁴.

La cérémonie, annoncée depuis plusieurs jours par voie de presse et d'affiches, se déroule Place de l'Hôtel de Ville. Des gradins accueillant les



Affiche réalisée pour l'événement

1. Discours du général de Gaulle, 2 avril 1945, Place de l'Hôtel de Ville. In BMO de la ville de Paris, n°96, 25 avril 1945.
2. Citation de la Ville de Paris à l'ordre de la Libération, décret du 24 mars 1945 portant attribution de la Croix de la Libération.

3. Procès-verbal du Conseil de l'Ordre de la Libération du 12 mars 1945, archives de l'Ordre.
4. Citation de la ville de Paris à l'ordre de la Libération, décret du 24 mars 1945 portant attribution de la Croix de la Libération.



Le général de Gaulle, André Le Troquer, amiral Thierry d'Argenlieu

invités ont été installés face à l'édifice devant lequel sont placés les chœurs et fanfares ainsi que des gardes républicains à cheval. Au centre de la façade, pavoisée de nombreux drapeaux tricolores et alliés, se trouve la tribune d'honneur abritant les autorités civiles, militaires et religieuses, d'où le général de Gaulle doit s'adresser à l'immense foule venue de tout Paris et de sa banlieue et massée autour de la Place. Des "remous dans la foule, une immense rumeur"⁵ annoncent son arrivée, à 16 heures, accompagnée du cortège officiel. Il est accueilli par un comité représentant la ville de Paris et par le président du Conseil municipal, André Le Troquer. Le Général signe le livre d'Or de la Ville de Paris dans la salle des Prévôts, puis prend place dans la tribune d'honneur. Il apparaît ainsi au regard des Parisiens au nom desquels le président du Conseil municipal prononce un discours de bienvenue. Se souvenant des souffrances endurées, André Le Troquer déclare : "Paris a souffert, mais avec hauteur, mépris, colère,

5. Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, *op. cit.*

6. Discours d'André Le Troquer, 2 avril 1945, Place de l'Hôtel de Ville. In BMO de la ville de Paris, *op. cit.*

7. Discours du général de Gaulle, 2 avril 1945, Place de l'Hôtel de Ville. In BMO de la ville de Paris, *op. cit.*

dignité. Paris vous aime, Monsieur le Président"⁶. Puis, le président du Gouvernement provisoire, visiblement très ému par les démonstrations d'enthousiasme de la foule, prononce son discours, entrecoupé de nombreuses ovations. Il rappelle l'importance de Paris dans toutes les batailles de l'Histoire de France et le regard du monde entier fixé sur la ville, attendant une action d'éclat. "Et cette action d'éclat, Paris l'a accomplie. Ce fut sa libération, entreprise de ses propres mains, achevée avec l'appui d'une grande unité française et consacrée par l'immense enthousiasme d'un peuple unanime"⁷. Mais il insiste également sur la nécessité de reconstruire le pays et son unité politique, en ne comptant sur aucun appui extérieur.

Le Général termine par la formule consacrée : "Paris, nous vous reconnaissons comme notre compagnon, pour la libération de la France, dans l'honneur et par la victoire"⁸, tout en épinglant la Croix sur le panneau armorié de la ville de Paris. Dans le même temps, une croix de la Libération géante, illuminée par des projecteurs, est dévoilée sur le fronton de l'Hôtel de Ville. Le Général entonne alors la *Marseillaise*, reprise en chœur par la foule avant de quitter les lieux sous les acclamations.

L'événement aura duré une heure, à l'issue de laquelle le peuple de Paris peut admirer les décorations de sa ville sur le panneau armorié placé en bas de l'escalier menant à la tribune d'honneur et gardé par six compagnons de la Libération⁹.

8. *Idem.*

9. Philippe Kieffer (Commandos de marine), Jacques Mansion (parachutistes), John Hasey (Légion étrangère), Marcel Albert et Roland de la Poype (armée de l'air), Stanislas Mangin (résistance intérieure).

L'Ordre aujourd'hui et demain

La Chancellerie

Depuis 1945, l'Ordre de la Libération est installé à Paris et, depuis 1967, dans le cadre prestigieux de l'Hôtel national des Invalides, boulevard de La Tour-Maubourg, dans le 7^e arrondissement. Bien sûr, depuis 1946 et la forclusion de l'Ordre, le Chancelier et le Conseil de l'Ordre n'ont plus à assumer leur mission première qui consistait à étudier et donner un avis sur les dossiers de proposition.

Depuis, le rôle de la Chancellerie consiste à assurer le maintien d'un lien avec les Compagnons de la Libération et leurs familles et à apporter un soutien moral et financier aux Compagnons et aux familles qui se trouvent dans des situations délicates. La Chancellerie est également chargée de veiller sur les services de la Médaille de la Résistance.

Le Chancelier participe chaque année à de nombreuses manifestations commémoratives (inaugurations de rues, d'établissement publics) et scientifiques (colloques et congrès). Et l'essentiel de l'activité de l'Ordre est, aujourd'hui, tourné vers la préservation de la mémoire, notamment

par le biais de son site Internet (www.ordredelaliberation.fr) et surtout du Musée de l'Ordre de la Libération.

Le Mont Valérien

Chaque année, l'appel du 18 juin est commémoré par une cérémonie officielle. La Chancellerie en est elle-même le maître d'œuvre. Depuis la fin de la guerre, cette cérémonie a lieu au fort du Mont Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine). C'est là en effet que les Allemands ont fusillé, sous l'occupation, de 1940 à 1944, plus d'un millier d'otages et prisonniers. En 1960, le Mémorial de la France combattante y est inauguré par le général de Gaulle.

La cérémonie du Mont Valérien regroupe les plus hautes autorités de l'État, les Compagnons de la Libération, leurs familles, les représentants des communes et des unités Compagnon et un large public. Son déroulement est immuable : le Président de la République passe les troupes en revue, avant d'être accueilli par le Chancelier qui ravive alors la Flamme. Après une minute de silence, le texte de l'Appel du 18 juin est lu. Ensuite,

Le Chancelier

Le responsable de l'Ordre est le Chancelier. Assisté du Conseil de l'Ordre de la Libération, il veille au bon fonctionnement de l'institution. Depuis la mort du général de Gaulle, en 1970, il est le premier personnage de l'Ordre. Proposée par le Conseil de l'Ordre, sa nomination, pour quatre ans renouvelable, est ratifiée par décret du Président de la République.

Depuis l'origine, sept chanceliers se sont succédés :

- Amiral Georges Thierry d'Argenlieu (1941-1958)
- Général d'armée Alain de Boissieu (2002-2006)
- Général Joseph Ingold (1958-1962)
- Monsieur Pierre Messmer (2006-2007)
- M. Claude Hettier de Boislambert (1962-1978)
- Professeur François Jacob (depuis 2007).
- Général d'armée Jean Simon (1978-2002)

Le Président de la République, accompagné du Chancelier, va se recueillir dans la crypte puis signe le Livre d'or et se retire. La cérémonie est suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

Le Conseil national des communes

Une des spécificités de l'Ordre de la Libération est le non renouvellement de ses membres. Après sa forclusion, il semblait donc destiné à s'éteindre en même temps que les derniers Compagnons de la Libération. Mais il est apparu nécessaire d'en assurer l'avenir et ce à double titre : non seulement il est le deuxième ordre national français mais il est le seul qui incarne les valeurs de la Résistance et de la Libération.

Parmi l'ensemble des Compagnons, seules les cinq communes titulaires de la Croix de la Libération (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein) sont assurées de ne pas disparaître. Il était donc logique de se tourner vers elles pour assurer la pérennité de l'Ordre de la Libération.

Pour ce faire, la loi 99-418 du 26 mai 1999 prévoit la création du Conseil national des communes "Compagnon de la Libération". Ce Conseil sera composé des maires en exercice des cinq communes, des Compagnons de la Libération et d'un délégué national. Il aura pour mission d'assurer les traditions de l'Ordre de la Libération, d'en conserver la mémoire, de veiller sur le Musée de l'Ordre de la Libération, d'organiser les cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin, de participer à l'aide morale et matérielle apportée aux Compagnons de la Libération, aux médaillés de la Résistance et à leurs familles et d'assurer le service de la médaille de la Résistance française.

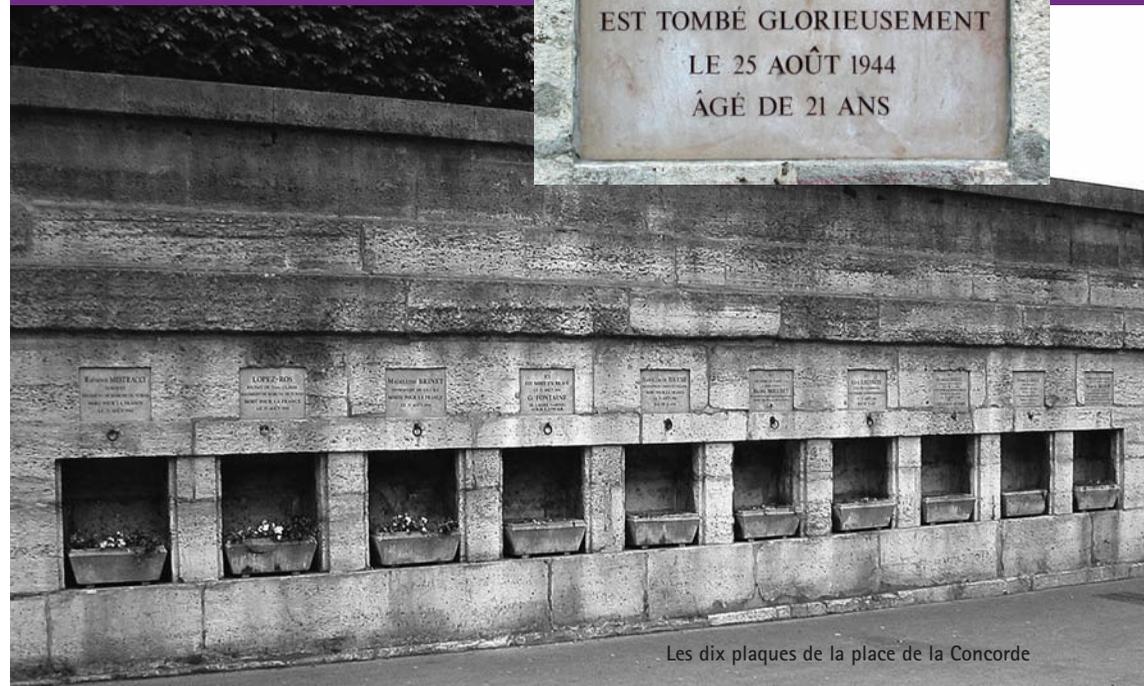
La loi entrera en vigueur au plus tard le



La médaille de la Résistance française
La médaille de la Résistance est une décoration instituée en février 1943 par le général de Gaulle. Elle est "destinée à reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, ont contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices depuis le 18 juin 1940". Cette distinction a été décernée à près de 64 000 résistants dont un tiers à titre posthume.

16 novembre 2012, 72^e anniversaire de la création de l'Ordre. C'est ainsi que pourra se perpétuer la mémoire du dernier ordre de chevalerie français, créé dans des conditions particulièrement exceptionnelles, et qui témoigne par son exemplarité du combat mené par l'ensemble des Français libres et des Résistants dans un des pires moments de l'histoire de France.

LA MÉMOIRE DE LA GUERRE À PARIS



Les dix plaques de la place de la Concorde



Impacts de balles et d'obus sur la façade de l'École militaire

Les lieux évoquant la guerre

Très vite apposées sur les murs de la capitale, les plaques commémorent des faits de guerre, des actes de résistance, des rafles, des déportations et actions liées à l'insurrection et à la Libération de Paris. Elles honorent le souvenir des disparus.

Les plaques

Dès la libération, des plaques ont été installées pour rendre hommage aux résistants mais aussi aux victimes du nazisme et de la collaboration. Aujourd'hui, dans Paris, on dénombre 1 190 plaques dont plus d'un tiers correspond à la semaine de l'insurrection et à la Libération de la capitale (voir la carte p. 74-75). Les premiers hommages (une croix improvisée à l'endroit où est mort un insurgé) ont été spontanés.

Aujourd'hui encore, des associations, des organisations professionnelles (RATP, SNCF), font des propositions d'hommages. Ces demandes sont soumises à un vote du Conseil d'arrondis-

Soixante-cinq ans après la Libération, la capitale porte encore les traces des combats et garde la mémoire des années d'occupation et de libération : noms de ses rues, de ses stations de métro, plaques commémoratives sur ses monuments, cérémonies organisées pour ne pas oublier cette époque à la fois terrible et glorieuse.

sement puis au Conseil de Paris. Lorsque le projet est voté, les plaques sont apposées et entretenues par les services de la Mairie de Paris et, depuis 1954, elles sont fleuries lors des commémorations.

Elles rendent hommage aux Juifs déportés (sur les murs des écoles), aux résistants (Pierre Brossolette, Jean Moulin, Missak Manouchian sur les immeubles où ils ont habité ou agi), aux martyrs (à la Cascade du Bois de Boulogne où 35 résistants ont été assassinés le 16 août 1944), aux lieux de combats lors de la semaine insurrectionnelle à Paris fin août 1944 comme aux lieux de commandement (gare Montparnasse, PC du général *Leclerc* ou Denfert-Rochereau, PC du colonel *Rol-Tanguy*).

Les rues

Des noms de résistants et de résistantes ont été donnés à des rues avant même la fin de la guerre. Georges Mandel, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement de Paul Reynaud, assassiné par la *Milice* le 7 juillet 1944 donne son nom à un boulevard (16^e arrondissement) en septembre 1944. En octobre 1944, le Conseil de Paris attribue à deux rues le nom de deux femmes résistantes : Danielle Casanova, résistante communiste morte à Auschwitz (1^{er} et 2^e arrondissements) et à Berty Albrecht, co-fondatrice du mouvement de Libération nationale, compagne de la Libération (8^e arrondissement).

Lors du 60^e anniversaire de la Libération de Paris en 2004, les noms de *Priou-Valjean*, *Rol-Tanguy*,

Tollet, *Tillon*, *Chaban-Delmas* ont été attribués. Le 18 juin 2004 a été inaugurée sur le quai Henri IV l'esplanade des Villes Compagnon de la Libération. Peu après, ont été apposés douze médaillons sur les bâtiments jouxtant l'itinéraire emprunté le 24 août 1944 au soir par les premiers éléments de la 2^e DB, *La Nueve* (en majorité des Espagnols) du capitaine Dronne, de la porte d'Italie à l'Hôtel de Ville. Depuis 2010, sur cette esplanade une plaque rappelle la mémoire des six femmes Compagnons, une Française libre et cinq résistantes : Marie Hackin, Berty Albrecht, Laure Diebold, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy et Émilienne Moreau-Evrard.

Cérémonies et hommages : une mémoire vivante

La cérémonie publique est aussi un moyen de se souvenir de notre histoire. Dès 1945, deux cérémonies sous la présidence du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire traduisent le sacrifice de ses combattants et résistants. Le 2 avril 1945, le général de Gaulle décerne à Paris la croix de la Libération. Le 27 mai 1945, il dévoile une plaque à la mémoire de Jean Moulin qui avait présidé la séance inaugurale du CNR au 48 rue du Four (6^e). Lors du 5^e anniversaire de l'Appel du 18 juin (le 18 juin 1945) et à la suite de la capitulation allemande a lieu un grand défilé : le défilé de la Victoire. Le général de Gaulle remet à cette occasion les croix de Compagnon de la Libération au colonel *Rol-Tanguy* et le lendemain à Sidi Mohammed Ben Youssef, sultan du Maroc, pour l'engagement de ses concitoyens. De nos jours, chaque 25 août, la ville commémore sa libération. Enfin, des monuments parisiens rappellent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale (voir la carte pages 74-75).





Les monuments, plaques commémoratives et stations de métro

- Monuments, statues et stèles (sculpteur et année)
- 121 Nombre de plaques commémoratives par arrondissement
- M 5 Nouveau nom des stations (ancien nom des stations)

- 1 - Bir-Hakeim : position dans le désert de Libye tenue héroïquement pendant 15 jours par la 1^{ère} Brigade française libre du général Koenig en mai-juin 1942
- 2 - Charles Michels : fusillé comme otage à Châteaubriant le 22 octobre 1941
- 3 - Pierre Georges, dit Colonel Fabien : militant communiste, animateur des bataillons armés de la jeunesse, partisan de l'action armée contre l'occupant
- 4 - Corentin Cariou : conseiller municipal du 19^e arrondissement fusillé comme otage le 7 mars 1942
- 5 - Corentin Celton : résistant, fusillé au Mont Valérien le 29 décembre 1943
- 6 - Gabriel Péri : Député communiste fusillé comme otage le 15 décembre 1941 au Mont Valérien
- 7 - Guy Môquet : fusillé comme otage à Châteaubriant le 22 octobre 1941
- 8 - Jacques bonsergent : fusillé au bois de Vincennes le 23 décembre 1940
- 9 - Max Dormoy : ancien ministre de l'Intérieur du Front populaire, assassiné par des militants d'extrême-droite le 26 juillet 1941
- 10 - Honoré d'Estienne d'Orves : officier de marine, Français libre, exécuté le 29 août 1941 au Mont Valérien
- 11 - Stalingrad : ville russe et bataille décisive remportée par les Soviétiques en janvier 1943 après un an de siège
- 12 - Franklin Delano Roosevelt : président des Etats-Unis (1932 - 1945)

Le 18 juin 1948 un monument aux morts de la France Libre est inauguré à Paris sur l'esplanade du musée d'Art moderne. Un an plus tard, l'avenue de la porte d'Orléans prend le nom du général *Leclerc* (mort en 1947) en hommage au Libérateur entré par cette voie le 25 août 1944. Le 18 juin 1961, est inaugurée la place du 18 juin 1940 face à la rue de Rennes. Le matin même avait été inauguré le pont Bir Hakeim. Le 18 juin 1969 est inauguré le monument de *Leclerc* par Georges Pompidou, président de la République.

Les musées et mémoriaux

Des musées et mémoriaux font œuvre d'histoire en rappelant ce qu'a été la Seconde Guerre mondiale.

Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin de la Ville de Paris

Ils ont été inaugurés à l'occasion du 50^e anniversaire de la Libération de Paris par le maire de Paris Jacques Chirac et le Premier ministre Édouard Balladur. Ils sont situés dans un lieu symbolique : Montparnasse. C'est dans la Gare que le général *Leclerc* a installé son poste de commandement le 25 août 1944 et où a été rendue effective la capitulation des Allemands. C'est la première étape du général de Gaulle dans la capitale le même jour. C'est aussi un lieu fréquenté avant guerre par Jean Moulin, résistant, également dessinateur et amateur d'art. Ces deux musées présentent l'action de ces deux hommes, Philippe *Leclerc* de Hauteclouque et Jean Moulin, tous deux engagés aux côtés du général de Gaulle grâce à des images d'archives, des objets, des uniformes dans le contexte de l'époque. Une salle est consacrée à Paris, ville

Compagnon : y sont exposés la croix de Compagnon et le rapport du général de Gaulle. Un mur d'images audiovisuelles présente l'insurrection et la Libération de Paris. Un centre de documentation et de recherche conserve les archives de *Leclerc* et de Jean Moulin.

23 allée de la 2^e DB / Jardin Atlantique 75015 Paris
Renseignements : 01 40 64 39 44 Fax : 01 43 21 28 30
Site web : www.paris.fr/musees/memorial/index.html

Le Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah a été inauguré dans sa forme actuelle fin janvier 2005. À l'entrée, se trouve un "Mur des noms" comportant les noms de tous les Juifs déportés de France. Ce mémorial a pour origine le Centre de documentation juive contemporaine créé en 1943 dans la clandestinité par des Juifs pour rassembler des témoignages sur les crimes perpétrés par les nazis avec l'aide du gouvernement de Vichy. Il a intégré les locaux du Mémorial du martyr juif Inconnu inauguré le 30 octobre 1956.

17, rue Geoffroy-l'Asnier 75004 Paris. T. 01 48 77 44 72
www.memorialshoah.fr

Mont Valérien

Au Mont Valérien à Suresnes, de 1940 à 1944, plus d'un millier de résistants, de Juifs et d'otages a été exécuté par l'Occupant nazi. C'est aujourd'hui – selon la volonté du général de Gaulle – le Mémorial de la France combattante. Le 11 novembre 1945, les corps de 15 combattants symbolisant tous les aspects de l'engagement dans la guerre sont déposés rejoin ts peu après par un seizième corps. Le 18 juin 1960, le général de Gaulle devenu président de la V^e République inaugure le Mémorial : mur de grès rose avec au centre une Croix de Lorraine

qui surmonte l'entrée de la crypte aménagée pour recueillir les 16 corps. Un caveau vide attend le corps du dernier compagnon de la Libération. Près de la chapelle où étaient enfermés les résistants avant d'être fusillés dans la clairière toute proche, a été érigée, une cloche de bronze, œuvre du sculpteur Pascal Convert. Y sont gravés les noms des 1 014 fusillés. Elle a été inaugurée le 20 septembre 2003. Chaque année, une cérémonie est organisée par la chancellerie de l'Ordre de la Libération, en présence du président de la République et des Compagnons, pour commémorer l'appel du 18 juin.

Mont Valérien 92150 Suresnes est ouvert au public tous les jours de l'année. T. 01 49 74 34 00

Musée de l'Armée

Le 18 juin 2000, Jacques Chirac, président de la République a inauguré l'espace (3 000 m²) consacré au général de Gaulle, aux forces françaises libres et à la Seconde Guerre mondiale.

129, rue de Grenelle 75007 Paris. T. 01 44 42 38 77.
www.invalides.org

Historial de Gaulle

En février 2008, l'Historial de Gaulle a été inauguré par Nicolas Sarkozy, président de la République. À partir des technologies audiovisuelles les plus modernes, sont présentés la vie, l'action, la pensée militaire, l'engagement du chef de la France libre et de l'ancien président de la République française.

Entrée des visiteurs par le Musée de l'Armée, 129, rue de Grenelle 75007 Paris. T. 08 10 11 33 99.
www.invalides.org

Musée de l'Ordre de la Libération

Le Musée de l'Ordre de la Libération est installé aux Invalides dans le 7^e arrondissement. Il est consacré aux compagnons de la Libération et à leur parcours dans la France libre et la Résistance intérieure. Une partie du musée évoque aussi la Déportation. On peut y voir notamment la tenue de sous-préfet de Jean Moulin, des uniformes de combattants, les armes de la Résistance, des dessins originaux réalisés dans les camps de concentration. Le Musée comporte également une salle d'honneur consacrée au général de Gaulle. On y voit ses 80 décorations, sa dernière tenue militaire et des objets personnels. Le Musée est aussi un centre de documentation avec des archives, une bibliothèque (4 000 titres) et une photothèque (18 000 photographies).

Entrée des visiteurs par le Musée de l'Armée, 129, rue de Grenelle 75007 Paris. T. 01 47 05 04 10
www.ordredelaliberation.fr

Musée de la Résistance nationale

Il a pour origine l'initiative d'André Tollet, président et fondateur du Comité parisien de la Libération. Il a été inauguré le 11 mai 1985. Lui a été adjoint en novembre 1994 un centre de documentation et de recherche, implanté auparavant à Ivry, et conservant les archives du CPL, du COMAC et de la presse clandestine.

88, avenue Max Dormoy 94500 Champigny-sur-Marne
T. 01 48 81 53 78. www.musee-resistance.com

Lexique

Armée secrète (AS) : fusion des forces paramilitaires des trois grands mouvements de zone Sud : Combat, Libération et Franc-Tireur ; créée à l'automne 1942 sous les ordres du général Delestraint, remplacé après son arrestation par le colonel Dejussieu-Pontcarral. L'AS, avec les FTP et l'ORA, forme les FFI en février 1944.

Brigades spéciales : services de répression de la préfecture de Police, réactivées par le gouvernement de Vichy, chargés de la lutte contre les résistants et travaillant en équipe avec les agents de la Gestapo.

Comité d'action militaire (COMAC) : organe du CNR composé de trois membres : *Pierre Villon** (Front national), Maurice Kriegel-Valrimont* (MUR) et Jean de Vogüe* (mouvements de zone Nord) ; il est chargé du commandement des FFI jusqu'au débarquement de Normandie.

Comité national français (CNF) : "gouvernement" de la France libre institué le 24 septembre 1941. Le CNF, constitué d'un chef, le général de Gaulle, et de huit commissaires (ministres) exerce provisoirement les pouvoirs publics (exécutif et législatif) de la France.

Forces françaises de l'intérieur (FFI) : formation militaire de la Résistance créée en février 1944 par la fusion entre les forces paramilitaires de l'Armée secrète (AS), des FTP et de l'ORA. Le commandant des FFI est le général Koenig*.

France combattante : terme qui remplace celui de France libre à partir du 14 juillet 1942 pour bien marquer qu'elle représente aussi bien les résistants de l'intérieur que ceux de l'extérieur.

Francs-tireurs et partisans (FTP) : branche armée de la résistance communiste, rassemblant les différents éléments d'action du Parti communiste français (OS, Bataillons de la jeunesse, groupes de la MOI). Créés en février 1942, les FTP sont placés sous la direction du Front national et commandés par Charles Tillon*. Ils intègrent les FFI en février 1944 mais conservent leur autonomie.

Front national (Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France) : mouvement de résistance initié par le Parti communiste français en mai 1941. Seul mouvement implanté dans les deux zones, il recrute dans tous les milieux sociaux, professionnels et politiques.

FTP-MOI : branche des FTP composée de militants communistes étrangers (main-d'œuvre immigrée)

Gestapo (*Geheime Staatspolizei*) : police secrète d'État créée par Hermann Goering et composée de SS triés sur le volet ; la Gestapo est placée sous le contrôle du *SIPO-SD* (*Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst*). Elle dispose de pouvoirs très étendus et pratique des méthodes expéditives (exécution, torture). Son action se concentre sur la chasse aux opposants (politiques, résistants) et aux Juifs.

Gross Paris (en allemand "Grand Paris") : zone du commandement militaire allemand qui englobe Paris et la région parisienne

Internement administratif : placement en prison ou résidence spécifique de personnes sans justification nécessaire. L'internement administratif, qui touche souvent des opposants politiques, est décidé par le ministre de l'Intérieur ou par le préfet.

Kriegsmarine : marine de guerre allemande

Luftwaffe : armée de l'air allemande

LVF (Légion des volontaires français contre le bolchevisme) : organe de la collaboration militaire avec l'Allemagne créé en août 1941 à Paris. Dirigée par Deloncle, Doriot, Déat, Bucart, la LVF recrute des contingents de volontaires pour servir sous l'uniforme allemand sur le front de l'Est. Intégrée à la *Wehrmacht* puis, à la fin de la guerre, à la *Waffen SS*, elle a enrôlé environ 4 500 volontaires français.

Milice française : Police politique du gouvernement de Vichy créée en janvier 1943 et commandée par Joseph Darnand. Sa branche armée, la Franc-garde, devient fin 1943 une force de police supplétive des Allemands. La Milice sera impitoyable dans la lutte contre la Résistance et la traque des Juifs.

Organisation de résistance de l'armée (ORA) : mouvement de résistance militaire créé fin 1942 au sein de l'armée d'armistice. Proche du général Giraud, l'ORA fusionne en février 1944 avec l'Armée secrète (AS) et les FTP pour former les FFI mais garde son autonomie.

Organisation spéciale (OS) : structure du PCF clandestin chargée de la protection des militants. L'OS devient une force armée dans la lutte contre l'occupant après l'invasion de l'URSS.

Papillons : tracts de la résistance, manuscrits ou imprimés, collés sur les murs ou les vitrines des magasins.

PPF (Parti populaire français) : parti politique fasciste prônant la collaboration avec l'Allemagne nazie, fondé

par Jacques Doriot en 1936. Il compte 100 000 adhérents à la veille de la guerre. Violentement anticommuniste, antisémite et antirépublicain, il fait paraître en zone nord *Le Cri du peuple*. Il entre, après l'invasion de l'URSS, dans l'ultracollaboration et fournit de nombreux éléments à la LVF.

Propaganda Abteilung : service de propagande allemand en France intégré à l'administration militaire et dépendante du Ministère de la Propagande du Reich, installé à Paris à l'Hôtel Majestic.

Propaganda Staffel : échelon régional de la *Propaganda Abteilung*, installé à Paris au 52, av. des Champs-Élysées.

RNP (Rassemblement national populaire) : mouvement politique collaborationniste fondé en février 1941 par

Marcel Déat, ancien député socialiste exclu de la SFIO, et Eugène Deloncle, fondateur de la Cagoule, une organisation terroriste d'extrême-droite. Le RNP s'aligne sur l'Allemagne nazie et se définit comme un mouvement socialiste national et autoritaire. Anticommuniste, antisémite, anticlérical et anticapitaliste, ses effectifs ne dépasseront pas les 20 000 adhérents.

SD (*Sicherheitsdienst*) : service de sûreté du parti nazi, organisé par Heinrich Himmler en 1935. Formé de SS, le SD est le cerveau de la police secrète d'État (Gestapo). Composante de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA) que dirige Reinhardt Heydrich depuis 1938, le SD est chargé de la recherche et de l'arrestation des suspects, il opère souvent dans l'ombre (à la différence de la Gestapo).

SS (*Schutzstaffeln*) : sections d'élite, littéralement "échelons de protection", au départ, garde personnelle d'Adolf Hitler. Véritable ordre chargé de développer et préserver le régime nazi, la SS, avant-guerre, absorbe la police allemande qui devient une police politique. La SS, dirigée par un *Reichsführer* (Himmler), comprend aussi des unités de combat (*Waffen-SS*) et d'autres chargées de l'administration des camps de concentration. Synonyme de terreur dans toute l'Europe occupée, son représentant en France est Carl Oberg.

Wehrmacht : ensemble des forces de l'armée allemande (air, terre et mer), placé sous le commandement suprême d'Hitler. Les troupes SS n'appartiennent pas à la *Wehrmacht*.

Repères bibliographiques

Roger Bourderon, *Henri Rol-Tanguy*, Taillandier, 2004
André Carrel, *Au Cœur de la Libération de Paris*, Éditions sociales, 1994.

Jacques Chaban-Delmas, *Les Compagnons*, Albin Michel, 1986.

Adrien Dansette, *La Libération de Paris*, Fayard, 1947.

Gaël Eismann et Sefan Martens [dir.], *Occupation et répression militaire allemandes 1939-1945, la politique de maintien de l'ordre en Europe occupée, collection mémoires/histoire*, Autrement 2007 .

Guy Krivopissko, Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, [dir.] *Dans l'Honneur et par la victoire, les Femmes Compagnon de la Libération*, Talandier, 2008.

Christine Levisse-Touzé, *Paris libéré, Paris retrouvé*, Découvertes Gallimard, 1994.

Christine Levisse-Touzé, Jean-Louis Goglin et Marie-Andrée Corcuff, *Paris insurgé, Paris Libéré*, Paris-Musées, 2005.

Christine Levisse-Touzé (sous la direction de), *Paris 1944, les enjeux de la Libération*, Albin Michel, 1994.

(actes du colloque organisé par le Mémorial Leclerc et de la libération de Paris et le Musée Jean Moulin sous l'égide de la Ville de Paris, en février 1994).

François Marcot [dir.] avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance*, coll. Bouquins, Laffont, 2006.

Alrich Meyer, *L'Occupation allemande en France, 1940 - 1944*, Éditions Privat, 2002.

Henri Michel, *La Libération de Paris*, Éd. Complexe, 1981.
Jean-Christophe Notin, *1 061 Compagnons. Histoire des Compagnons de la Libération*, Perrin, 2000.

Colonel Rol-Tanguy, Roger Bourderon, *Libération de Paris. Les cent documents*, Hachette, 1994.

François Thesmar, *1 061 Croix de la Libération ou entretiens sur la pluralité des refus*, Châtillon, 1999.

Vladimir Trouplin, *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Elytis, 2010.

Table des matières

Préfaces	2, 3
Paris occupé	
“Paris allemand” (juin 1940 - novembre 1942)	5
La persécution antisémite à Paris	14
Paris, capitale d’une France engagée (fin 1942 - avril 1944)	17
“Paris a froid, Paris a faim”	23
Lycéens et résistants	24
Paris insurgé, Paris libéré	
Les conditions de la Libération	26
L’insurrection	33
La Libération de Paris	41
De Gaulle à Paris	49
Dictionnaire des principaux personnages ...	54
L’Ordre de la Libération	
Création de l’Ordre	57
Les Compagnons	61
La cérémonie du 2 avril 1945	67
L’Ordre aujourd’hui et demain	69
La mémoire de Paris	
Les lieux évoquant la guerre	72
Les musées et mémoriaux	76
Annexes	
Lexique	78
Repères bibliographiques	79

Les termes en gras dans le texte renvoient au *Lexique*, page 78.

Les astérisques renvoient au *Dictionnaire des principaux personnages de la Libération de Paris*, page 54.

Edité par le Comité d'Histoire de la Ville de Paris. Secrétaire général : Frédéric Tristram

©2010 - CHVP - Tous droits réservés pour tous pays.

Secrétariat d'édition : Stéphane Rouelle

Cartographie : Frédérique Duboscq